

Pastoralia

Archidiocèse de Malines-Bruxelles

NOVEMBRE 2017

9



FOI
ET LIBERTÉ

FIGURES
SPIRITUELLES

EVEN
À BRUXELLES

SOMMAIRE N° 9 NOVEMBRE 2017



3



5



10



16



22

■ Propos de Mgr Hudsyn

- 3** Ordonnés pour servir

■ Dossier Foi et liberté

- 5** Introduction
6 De la philosophie à la théologie
8 Vous avez dit liberté ?
10 Liberté et foi sont-elles compatibles ?
12 La Bible, un chemin de liberté
14 Homme-conscience ou homme-robot
15 Marie Noël ou la liberté imprenable

■ Échos - réflexions

- 16** Figures spirituelles
18 Portrait biblique
19 Les Pères de l'Église présentés aux enfants
20 La *Societas Liturgica*

■ Pastorale

- 21** EVEN arrive à Bruxelles
22 Rentrées pastorales
24 Une église confiée à la communauté orthodoxe
25 Une nouvelle naissance pour Sainte-Gertrude
26 UP et Commune

■ Communications

- 27** Personalia
29 Annonces

Pastoralia

Rue de la Linière, 14 - 1060 Bruxelles
pastoralia.archeveche@catho.kerknet.be
02/533.29.36
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 13h

COMMENT S'ABONNER ?

Gestion des abonnements

Maria Peeters
015/29.26.17 – maria.peeters@diomb.be

Cotisations et dons

IBAN : BE53-230-0722877-53
Comm. : abt Pastoralia francophone
10 numéros / an : 37€ pour la Belgique ;
98€ pour l'Europe ; 109€ pour le monde ; 70€ éd. francoph. + éd. nl

Malgré notre vigilance, il est possible que certains ayants droit nous soient restés inconnus. Nous restons à leur disposition.

Éditeur responsable

Geert De Kerpel, Wollemarkt 15,
2800 Mechelen

Rédactrice en chef

Véronique Bontemps - vbontemps@skynet.be

Secrétariat de rédaction

Véronique Thibault
Tél. : 02/533.29.36
pastoralia.archeveche@catho.kerknet.be

Équipe de rédaction

Paul-Emmanuel Biron ; Véronique Bontemps ;
Tony Frison ; Claude Gillard ; Mgr Hudsyn ;
Anne-Élisabeth Nève ; Véronique Thibault ;
Étienne Van Billoen ; Jacques Zeegers

Mise en page

Mathieu Dulière

Imprimeur

I.P.M. - 1083 Bruxelles

Ordonnés pour servir

Il y a peu, le cardinal De Kesel m'a demandé d'accompagner l'équipe responsable de la formation des candidats au diaconat permanent. C'est l'occasion pour revenir sur le sens et la grâce que représente ce ministère ordonné, rétabli par le Concile Vatican II.



Le diacre permanent ne se définit pas d'abord par ce qu'il fait, mais bien par ce qu'il est appelé à être. L'ordination l'envoie au service du Peuple de Dieu et ce service le saisit dans son être tout entier, dans un don de lui-même qui l'engage pour toute sa vie.

UNE JUSTE PLACE

Le diacre participe à ce que le sacrement de l'ordre signifie et implique aussi pour les évêques et les prêtres: une façon de mettre toute sa vie et tout ce qu'on est au Christ en se mettant au service de son Église et de sa mission. Tout, dans sa vie, va être «ordonné» au service confié aux ministres ordonnés, celui de veiller à cette identité profonde de l'Église: qu'en tout ce qu'elle vit, elle soit vraiment le peuple **DE** Dieu, le corps **DU** Christ, le temple **DE** l'Esprit-Saint. Qu'elle soit fidèle à la foi des Apôtres en étant en toute chose pleinement obéissante à la volonté du Père, enracinée dans sa relation au Fils et inspirée par le Saint-Esprit. Trois missions sont confiées aux diacres pour que l'Église renaisse sans cesse à sa vocation: le service de la liturgie et de la prière, le service de l'annonce et le service de la charité.

Au tout début de sa réintroduction, le diaconat n'a pas de modèle pour le guider. Il a dû trouver son chemin, dans une Église elle-même en pleine mutation, et dans un monde de plus en plus sécularisé. Durant ce noviciat d'un demi-siècle, le diaconat permanent a pris plusieurs figures.

À ses débuts, c'est souvent autour de l'autel qu'on retrouvait un certain nombre de diacres. Au point parfois de donner d'eux une image liturgico-cléricale à la limite du «sous-prêtre», parfois en concurrence – voire en rivalité – avec le prêtre. Tensions probablement inévitables au moment où ces deux ministères avaient tout à apprendre pour s'ajuster l'un à l'autre. Puis,

sans doute en réaction, d'autres estimèrent que le diacre devait délibérément quitter le chœur, si pas l'église... Leur mission presque exclusive était de rejoindre le parvis, les marges de la société, les milieux professionnels, les «périphériques distants», comme disaient certains, dans une quasi-militance au service des plus pauvres. Au risque cette fois d'en faire des «super-laïcs» enfouis en plein monde.

Cette querelle parfois rude entre les tenants du ministère *ad intra* et du ministère *ad extra* est aujourd'hui dépassée. D'autant que l'on a connu depuis une mise en valeur de la nouvelle évangélisation et de la première annonce. Beaucoup de ceux qui se présentent pour le diaconat sont porteurs d'une sensibilité particulière pour l'annonce de la foi, l'évangélisation, le catéchuménat, le monde des jeunes.

MISSIONS AU CŒUR DE L'ÉGLISE

Après cinq décennies d'expérience, on voit mieux comment situer le diaconat permanent dans le concert des autres ministères: tous sont au service de l'édification de l'Église, pour qu'elle puisse accomplir sa mission dans le monde. Comme il est dit lors de leur ordination, les diacres sont appelés «*pour aider l'évêque et ses prêtres et faire progresser le peuple chrétien*». Ils ne le font pas en présidant les communautés au nom du Christ, ce qui relève du ministère du prêtre, avec ce qui y est lié: la présidence de l'Eucharistie. Les diacres, ordonnés pour le service de l'évêque, sont envoyés par lui suivant les nécessités de son Église locale et les appels qu'il discerne. Dans une architecture variable suivant les missions et les lieux, les diacres vont nouer service de l'annonce, de la liturgie et de la charité. Dans une grande souplesse de mise en œuvre, le diaconat permet d'accompagner, de nourrir, d'entraîner l'Église dans une triple attention que je définirais dans ses grandes lignes comme ceci:

- Le diacre est attentif à ce qu'en tous lieux et en tout type d'engagement, le Christ soit annoncé, en parole et en acte. En vue de cela, suivant les nécessités, le diacre peut prendre sa part dans les différents services d'annonce et de croissance de la foi. Il veille à faire résonner la Parole de Dieu et ses appels.
- Le diacre est attentif à ce que l'action et l'engagement de chacun soient portés dans la prière, se nourrissent de l'Eucharistie. Le diacre a toute sa place dans la préparation aux sacrements, dont le baptême et le mariage qu'il peut aussi présider. Le champ de l'accompagnement spirituel lui est grand ouvert.
- Le diacre est attentif à ce que, partout dans le monde et dans l'Église, l'humanité de chacun soit respectée et promue et

que les plus pauvres et les plus fragiles soient toujours pris en compte et honorés. La diaconie lui tient à cœur: ce service de tous dont le Christ nous a donné l'exemple en lavant les pieds de ses disciples. Suivant sa mission et les appels de l'Esprit, il est présent à ceux qui, en plein monde, sont engagés dans les avant-postes indispensables aux combats que demandent la solidarité, la justice, la réconciliation, la paix.

On le voit, il y a place pour une immense diversité de missions et une créativité sans limite. Avec des qualités personnelles particulières puisqu'il s'agit d'un service confié par et pour l'Église: bien sûr, un grand amour du Christ; la soif d'une vie spirituelle authentique; le désir de se former et d'approfondir sa foi; le goût de la Parole de Dieu; le sens du service et de l'Église; une sensibilité aux plus pauvres quels qu'ils soient...

MARIAGE ET MISSION

Beaucoup de diacres sont mariés. Ils ont donc la particularité de vivre au cœur du sacrement de mariage leur mission ecclésiale. C'est bien pourquoi l'avis, le discernement de l'épouse et finalement son accord sont indispensables et décisifs, car mariage et mission ne peuvent être en concurrence. Cela n'exclut pas des périodes de tension: dans ces moments-là, la vie conjugale et familiale est le baromètre-clé! Leur mise à mal est le signe infaillible que l'engagement ministériel ou la manière de le vivre manquent de justesse. Le réel incarné que sont la

vie de couple et la mission de parents est pour le diacre marié cette première école de vie, de tendresse, d'accueil mutuel, de pardon, de réciprocité qui feront de lui un ministre de l'Église aimant, proche et sensible à ses frères et sœurs.

C'est une grâce très significative pour l'Église de ce temps que de découvrir dans la personne des diacres mariés que ces deux sacrements se fécondent l'un l'autre. Comme le dit le *Directoire pour le ministère et la vie des diacres permanents*¹: «Plus le diacre et son épouse grandiront dans l'amour mutuel, plus forte sera leur donation envers leurs enfants et plus significatif sera leur exemple pour la communauté chrétienne».

C'est donc à tout un champ de créativité ecclésiale et pastorale que le diaconat permanent continue à nous inviter. J'en profite pour remercier les diacres, leurs épouses et leurs enfants pour ce qu'ils apportent à notre Église et au rayonnement de l'Évangile. Par leur vie, leur enracinement spirituel et humain, les diacres rappellent utilement à l'Église qu'elle n'est l'Église de Jésus-Christ que si elle est au service de l'homme et de tout l'homme.

+ Jean-Luc Hudsyn

1. *Directoire pour le ministère et la vie des diacres permanents*, Congrégation pour le clergé, 1998, n° 61b.



Lancement de l'UP Ramillies

Foi et liberté

« Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés. »
Galates 5,13

De tout temps, la question de la liberté s'est posée à l'homme. Aujourd'hui, le champ des possibles s'est élargi et nous risquons d'être aveuglés par notre savoir, tentés par une multitude de plaisirs... L'histoire nous a appris que la quête de la liberté pouvait engendrer le bonheur mais aussi l'asservissement ! Nous sommes mis au défi d'exercer notre liberté à une plus vaste échelle.

En approfondissant philosophiquement le concept de liberté, Antoine Scherrer montre que, « par le mouvement naturel de la raison, on est conduit à s'interroger sur les rapports de l'homme avec Dieu ».

Le père Xavier Dijon creuse le lien entre autonomie et liberté. Il met en évidence « le paradoxe de la liberté qui indique à la fois l'absence de contrainte extérieure en même temps que, dirait-on, une plus puissante contrainte intérieure ». Au fur et à mesure de la réflexion, on comprend que « la liberté se trouve en quelque sorte mise au défi de se tenir à la hauteur de la dignité humaine ».

L'abbé Benoît de Baenst part d'une question : liberté et foi sont-elles compatibles ? C'est l'occasion de relever les contradictions que nous portons et de clarifier l'essence de la liberté.

Le père Jean Radermakers parcourt la Bible : la libération intérieure est proposée à tout homme par Dieu depuis la nuit des temps. Et si, à notre tour, nous offrons à Dieu la liberté de nous aimer comme il l'entend ?

Louis-Léon Christians, titulaire de la chaire du droit des religions à l'UCL, pense que la liberté de conscience devient problématique à notre époque. « Et à force de nier les consciences, n'est-ce pas la robotisation de l'homme qui apparaîtra comme une solution – efficace et redoutable ? »

L'abbé Benoît Lobet nous présente une guide assurée sur le chemin de la liberté intérieure : Marie Noël, dont la cause de béatification vient d'être introduite.

À travers ce parcours, nous pouvons un peu mieux comprendre cette réalité compliquée qu'est la liberté. Paradoxalement, la liberté se réalise à travers le service ; nous devenons libres si nous devenons serviteurs les uns des autres (cf. Gal 5,14). Montrons-nous dignes de cette liberté !

*Pour l'équipe de rédaction
Véronique Bontemps*

La Liberté de la philosophie à la théologie

Il peut paraître saugrenu de se demander si la liberté existe. Nous avons en effet l'impression qu'elle fait corps avec notre conscience, et nous opposerions à celui qui la nierait un sourire narquois. Pourtant, ceux qui refusent de la considérer comme réelle ne manquent pas d'arguments.

LA LIBERTÉ NIÉE...

Les plus connus sont les *déterministes*, qui considèrent que ce qui est vrai dans l'ordre des phénomènes de la nature ne peut pas ne pas s'appliquer à l'agir humain. Or, de quoi faisons-nous l'expérience dans la nature? De la nécessité, c'est-à-dire du fait que A étant posé, B s'ensuit nécessairement. Si je pose A, B ne peut pas ne pas être. Kant nous dit que la connaissance scientifique n'existe que parce que les phénomènes physiques obéissent à des lois qui ne souffrent pas d'exception, bref, qu'ils sont déterminés. Il est en effet impossible que, étant données les lois de la nature, j'obtienne du bicarbonate de sodium si je synthétise des molécules d'hydrogène et d'oxygène. Il est impossible qu'un triangle ait plus de trois angles, etc. Au nom de quoi, demande le déterministe, la liberté humaine échapperait-elle à l'universelle nécessité qui règne sur les choses de la nature? Si, en soumettant des rats à des expériences de laboratoire, on est contraint de reconnaître que leurs comportements en apparence les plus erratiques sont déterminés par des flux d'hormones et des stimuli, on ne voit pas pourquoi il en irait autrement des comportements humains.

Il n'y a pas grand-chose à répondre à cela, sinon que le déterministe est prisonnier d'un schéma de pensée qui lui interdit de voir les événements par un autre prisme que scientifique. Or, un tel postulat est arbitraire, car rien ne prouve que tout événement du monde soit soumis à un déterminisme absolu, sinon une croyance que l'on peut dénommer «scientiste». De même qu'un myope ne voit pas certaines choses au-delà d'un certain rayon, de même la science est myope à certains phénomènes que ses instruments ne lui permettent pas d'appréhender.

Par ailleurs, si notre scientifique, sortant de son laboratoire, se fait renverser au passage piéton par un automobiliste, il le tiendra spontanément pour *responsable* de son acte, ou, si son acte n'était pas volontaire mais seulement dû à une inattention accidentelle, il l'excusera parce qu'il aura des raisons de penser que sa responsabilité était atténuée par les circonstances. Mais regarder l'automobiliste

comme responsable, cela implique de penser qu'il aurait pu agir *autrement*, donc qu'il n'était pas déterminé, ou en tout cas pas complètement. Sans quoi il suffirait à n'importe quel chauffard d'alléguer le déterminisme pour se dédouaner de ses actes.

Bref, la liberté est un fait, sans quoi le monde – du moins le monde humain – s'écroulerait, et il serait illusoire de nous regarder les uns les

autres comme les auteurs de nos actes. Mais il n'y a aucune raison valable de penser que notre expérience interne, la certitude psychologique et morale que nous avons d'être libres, est une illusion. C'est bien plutôt la vision scientifique qui est une illusion.

... OU LA LIBERTÉ COMME UN ABSOLU

Il y a donc ceux qui nient la liberté. À l'extrême opposé, il y a aussi les philosophes qui la considèrent comme un absolu ou comme l'essence même de l'homme, et regardent le déterminisme comme l'excuse des pleutres qui ont peur d'assumer leur responsabilité face aux autres. Tel est le cas de Sartre. Selon lui, la liberté est le noyau non fissible de la condition humaine. Projeté dans le monde sans l'avoir voulu, je m'éprouve cependant comme responsable de mon existence, «condamné à être libre». En effet, même celui qui fuit sa responsabilité en se défaussant sur des motifs extérieurs à sa conscience sait parfaitement, au fond, qu'il se ment à lui-même. Et comme le regard des autres lui renvoie en permanence le reflet de sa responsabilité refoulée, il

est en enfer tant qu'il refuse d'y consentir et de se montrer aux autres pour ce qu'il est en vérité: l'auteur de ses actes et de ses pensées. Tel est le drame de la pièce de théâtre *Huis-clos*. Nous savons très bien quand nous sommes responsables et quand nous ne le sommes pas. Mais même lorsque nous ne le sommes pas – comme par exemple face à un événement totalement imprévisible – il nous incombe de choisir la manière d'assumer ce qui nous arrive sans que nous l'ayons voulu. Si je suis malade, ce n'est pas de mon fait, mais il m'appartient de décider de ce que je vais faire de cette maladie, quelle attitude je vais adopter face à elle.



Source: pxhere.com



Pour justifier sa théorie, Sartre avoue qu'il est obligé de recourir à des raisons théologiques. Selon lui, liberté rime avec athée. Pourquoi cela? Parce que dans sa perspective, la croyance en Dieu est absolument incompatible avec la liberté. Si je pense qu'un Dieu tout-puissant, omniscient – c'est-à-dire qui sait tout, donc même l'avenir – gouverne le monde et particulièrement ma destinée, en quoi suis-je encore libre de décider de ce que je vais faire, puisque la volonté divine est souveraine et qu'elle s'impose à moi de toute éternité? Je serai alors comme un personnage de roman n'agissant que mû par les pensées du romancier qui, pour ainsi dire, tire les ficelles. Pour que la liberté soit possible – à la fois celle des hommes que nous sommes et celle des personnages de roman – et pour que nous soyons les auteurs du roman de notre vie, il faut donc, comme le dit Sartre en toute cohérence, «supprimer Dieu le Père».

LIBRES SANS CONTRAINTES

Cependant, Sartre commet là un sophisme – i.e. un vice de raisonnement – dont les conséquences sont graves. En effet, dire que la toute-puissance de Dieu et son omniscience sont contradictoires avec la liberté est faux. D'abord, à une échelle plus réduite, nous savons très bien que nos parents, nos éducateurs, les lois de la société – comme le code de la route qui nous interdit de passer au rouge – ont un pouvoir sur nous, qui parfois se fait sentir de manière forte – ainsi quand nous sommes punis d'avoir transgressé la loi. Or, cette puissance n'est en rien contraire à notre liberté: nous sommes libres de nous arrêter au stop ou de ne pas nous arrêter, tout en sachant que nous devons nous arrêter et que si nous ne le faisons pas, nous devons en répondre. Le fait que, à la différence des volontés humaines, celle de Dieu soit toute-puissante ne change rien à l'affaire: nous sommes libres de lui désobéir mais nous savons

que cela n'enlève rien à ce qu'il nous commande. La toute-puissance de Dieu n'est pas une contrainte mais une obligation: elle ne nous fait pas violence, quand bien même elle nous commande. L'enjeu de la pédagogie divine et humaine est de comprendre en quoi cette exigence vient d'un amour débordant, et c'est peut-être ce qui a manqué au petit Sartre (cf. *Les mots*, son autobiographie). Enfin, l'omniscience n'est qu'en apparence contradictoire avec la liberté. Le fait que Dieu sache ce que je vais faire avant même que je le fasse a certes de quoi nous plonger dans un abîme de perplexité. Il y a là un mystère très profond, mais qui n'est impensable que tant que nous nous représentons la connaissance de Dieu à l'aune de notre propre manière de connaître. Nous ne pouvons en effet connaître un acte que lorsque celui-ci a lieu, et non avant. Même si nous pouvons anticiper ceux de nos proches, cette anticipation reste en grande partie hypothétique. Mais on ne voit pas en quoi le fait que nous connaissions par avance ce que nous allons faire, ou ce qu'un autre va faire, enlèverait quoi que ce soit à notre liberté ou à la sienne, sinon parce que nous avons l'habitude de ce que, lorsque nous sommes en mesure de prévoir un événement, c'est parce qu'il a déjà eu lieu dans le cours des choses, et *qu'il est déterminé à avoir lieu de la même manière*. Mais il faut distinguer l'ordre du temps et celui de la liberté. Je sais que mon épouse m'a librement choisi – je sais encore plus que je l'ai librement choisie le jour de mon mariage – mais le fait que ce choix ait été posé dans le passé, et que je le connaisse avec certitude, cette connaissance n'ôte rien à la liberté de ce choix passé, même si je ne puis prévoir comment il va continuer dans le futur. Eh bien, du point de vue de Dieu, il en va de même: il connaît nos choix libres comme s'ils étaient passés, mais cela n'ôte rien à leur caractère libre.

Antoine Scherrer

Vous avez dit liberté ?

Paul Eluard termine chacune des 20 premières strophes d'un de ses plus célèbres textes en répétant, mais sans qu'on sache encore qui il désigne : *J'écris ton nom*.

À la fin de la dernière strophe, le poète se livre :

Et par le pouvoir d'un mot

Je recommence ma vie

Je suis né pour te connaître

Pour te nommer

Liberté.

Oui, il est bon d'écrire ce mot partout : *sur la couronne des rois... sur le pain blanc des jours... sur les ailes des oiseaux... sur le fruit coupé en deux...* car la liberté nomme l'homme lui-même, sous tous les cieus, à tous les âges. Elle élargit la respiration de son esprit ; elle dilate la joie de son cœur. Pourtant, comme elle est rude parfois ! On connaît le mot attribué à Manon Roland, tournée vers la statue de la liberté à Paris, au moment de monter à l'échafaud le 8 novembre 1793 : *Ô liberté, que de crimes on commet en ton nom !* Car la liberté, cette puissance qui permet à l'être humain de grandir dans la prise en charge de son propre destin, est capable aussi d'entrer dans la pire des violences. Instruit par les horreurs de la Shoah, le philosophe juif Emmanuel Levinas n'a-t-il pas intitulé un de ses recueils *Difficile liberté* (1963) ?

C'est que la liberté semble allier deux notes qui se contredisent : le lien, d'une part, l'absence de liens d'autre part.

AVEC OU SANS LIEN ?

Lorsque le gardien ouvre la porte de la prison devant le détenu en lui disant : *vous êtes libre*, le message est clair : le prisonnier n'est plus *lié* ; il peut se rendre où bon lui semble. Mais est-il

autorisé, pour autant, à *faire* ce qu'il veut ? Il ne peut en tout cas pas récidiver dans ses crimes car une exigence éthique (ou juridique) pèse encore sur sa liberté, lui interdisant de commettre le mal. D'où le paradoxe de la liberté qui indique à la fois l'absence de contrainte extérieure en même temps que, dirait-on, une plus puissante contrainte intérieure.

Le philosophe Emmanuel Kant éclaire judicieusement cette étrangeté humaine mais d'une façon qui dérouterait sans doute l'adolescent que nous avons été (et que nous demeurons quelquefois). Car le jeune qui quitte l'enfance revendique à cor et à cri son autonomie : *je fais ce que je veux*. Ainsi fait-il l'expérience spontanée de sa liberté, tandis que l'entourage adulte – de ses parents ou de ses maîtres – s'évertue à lui rappeler les contraintes qui pèsent sur cette liberté toute neuve : *mon garçon, ma fille, ce n'est pas comme ça que ça va* ; ou encore *il n'y a pas que toi dans la vie !* Or, curieusement, alors que nous avons ainsi pris l'habitude de considérer la liberté comme une expérience première, restreinte ensuite par le devoir, Kant opère la démarche inverse : pour lui, c'est l'expérience de l'impératif moral qui oblige le philosophe à postuler logiquement, dans un second temps, la liberté.

Il n'est pas possible, en effet, dit-il, de placer la liberté au départ, puisque personne ne l'a jamais vue, ni entendue, ni touchée : l'esprit humain ne peut donc rien en dire. Il existe d'ailleurs de beaux esprits prêts à prétendre que la liberté n'existe pas, du fait que l'être humain est toujours déterminé par des forces sur lesquelles il n'a pas de prise. D'après ces philosophes déterministes, l'être humain est conduit par ses instincts, par son milieu social, par l'inconscient de son psychisme sans même qu'il le sache, de telle sorte que la croyance qu'il entretient de prendre ses décisions à partir de lui-même n'est jamais qu'illusoire.

Kant, cependant, ne veut pas raisonner ainsi : certes, la liberté ne tombe pas sous les sens, mais, à côté d'une approche du monde extérieur par la connaissance, il existe une expérience intérieure qui permet d'affirmer la liberté : l'injonction éthique.

LA LIBERTÉ POSTULÉE

En effet, à partir du moment où l'esprit humain est capable de raisonner, il perçoit en sa conscience la différence entre le bien – qui doit être accompli – et le mal – qui doit être évité. Quel est ce bien ? C'est la reconnaissance de toute autre personne – et de soi-même – comme un sujet revêtu de la dignité humaine et, à ce titre, digne de respect. Cette exigence s'impose comme une condition que l'on ne discute pas : *si tu veux rester un homme, c'est ainsi que tu dois agir !* Mais comment comprendre cette loi éthique qui s'impose à la conscience ? Difficile liberté ! La loi exige certes de faire



Source : pxtel.com



Source : pexels.com

le bien mais elle pourrait tout aussi bien ne pas être suivie puisque le sujet garde toujours la possibilité de faire le mal...

On sait que rien de tel ne se passe ainsi dans les lois de la nature : le volcan explose, la fleur pousse, la bête se reproduit en obéissant à des lois qui s'imposent, sans que ni le minéral, ni le végétal ni l'animal puissent faire autre chose que de s'y soumettre, lois que d'ailleurs les savants étudient en physique, en botanique, en zoologie, etc. Si donc, poursuit Kant, la loi morale s'impose à un sujet comme une exigence qui pourrait ne pas être suivie, c'est qu'il y a, en ce même sujet, une puissance capable d'adhérer (mais aussi de ne pas adhérer) à ce devoir ; on la nomme : liberté. Ainsi l'homme comprend-il que son action, pour être proprement humaine, c'est-à-dire conforme au devoir de reconnaissance des autres sujets humains, fait l'objet d'une décision qui n'est pas du même ordre que l'obéissance aux lois de la nature ; elle dépend d'une décision libre. Alors que l'adolescent dit : *je suis moralement obligé, donc je ne suis pas libre*, Kant prend le contrepied de pareille affirmation : *c'est parce que je suis moralement obligé que je ne puis me comprendre autrement que comme un être libre*.

DIGNITÉ VERSUS LIBERTÉ

Pour Kant, l'être humain honore ainsi sa propre dignité en suivant l'appel éthique à la reconnaissance d'autrui, aussi digne de respect que lui-même. En cet appel, la liberté se trouve en quelque sorte mise au défi de se tenir à la hauteur de cette dignité. Or, pour un certain nombre de

philosophes libéraux contemporains, les deux notions de dignité et de liberté se sont aplaties jusqu'à se confondre. À quoi reconnaît-on, demandent-ils, la différence entre l'homme et l'animal et donc la dignité propre à l'Homme ? Réponse : puisque l'animal ne fait que suivre son instinct et que l'homme se décide par sa liberté, il faut en conclure, disent-ils, que la dignité spécifiquement humaine ne se trouve pas ailleurs que dans la liberté elle-même, c'est-à-dire dans la capacité qu'a le sujet de décider de ses actes à partir de lui-même en subissant le moins possible de contraintes. Ici, le modèle idéal consiste à dégager l'espace de la liberté de la façon la plus large qui soit, y compris par rapport à ses propres conditions d'exercice telles que le corps ou le lien à autrui. La liberté n'est alors plus défiée par une dignité qu'elle devrait honorer puisque c'est cette liberté elle-même qui définit en quoi consiste sa propre dignité.

Ainsi s'explique, par exemple, l'évolution actuelle des lois bioéthiques qui alignent comme autant de droits la liberté des sujets de recourir à l'avortement, à la procréation médicalement assistée, au mariage homosexuel ou à l'euthanasie : chaque sujet doit être laissé libre de décider de sa vie en toute autonomie. Mais une liberté qui n'accepte pas son corps ni les liens qui l'ont fait exister ne scie-t-elle pas la branche sur laquelle elle pouvait se poser ? C'est à se reconnaître liée par le bien – soyons concrets : par l'amour – que la liberté est la plus libre.

Xavier Dijon, sj

Liberté et foi sont-elles compatibles ?

Pour les chrétiens, la foi permet d'accéder à la pleine liberté. Jésus l'affirme. Il est la vérité et la vérité rend libre (cf. Jn 14,6 ; 8,32). Le message de l'Église est clair : croire en Dieu, c'est devenir et être libre.

CONTRADICTOIRES ?

Par ailleurs, cette affirmation n'est pas toujours évidente, elle semble même fausse. La foi paraît s'opposer à la liberté précisément parce qu'elle reconnaît une vérité absolue et normative à laquelle on est appelé à se conformer. Et là où il y aurait absolu, devoir et obéissance, il ne pourrait plus y avoir de liberté. En ce sens, la foi serait liberticide et l'évangélisation un endoctrinement, pour certains même un crime. La foi serait inhumaine et, plus largement, toute religion reconnaissant un absolu, requérant l'obéissance. La solution consisterait alors à reconnaître la liberté comme la valeur des valeurs. Seul le respect inconditionnel de celle-ci pourrait être absolutisé et cela seul serait pleinement humain. En ce sens, il serait du «devoir» de tout homme digne de ce nom – et aussi des États – de mettre hors d'état de nuire toute institution, voire de combattre, de détruire toute idée ou même toute personne qui le relativiserait. Appliquée, cette logique se révélerait contradictoire et dangereuse puisque la liberté, au nom même de la liberté, deviendrait liberticide

ADAPTER LA FOI ?

La foi n'est pas seulement reconnaissance d'une vérité. Elle est aussi un acte par lequel l'homme se tourne intérieurement et librement vers Dieu. Pour la sauvegarder et éviter le liberticide, il suffirait de ne garder que cet aspect-là de la foi. L'essentiel reviendrait à l'acte de confiance, à la remise de soi, à l'abandon. Tout contenu normatif de valeur absolue devrait être abandonné. Seule une foi dénuée de toute certitude universelle, pur acte de liberté, de confiance, respecterait vraiment les autres. Seraient ainsi réalisés l'esprit des béatitudes, la pauvreté en esprit, la douceur. Tout attachement à une doctrine serait nécessairement une foi imparfaite, mêlée de prétention orgueilleuse, remplie de germes de violence inavoués. Seule une foi dépossédée

d'universalité serait véritablement charité, conforme à l'amour divin. Superbe dans son désir d'abnégation, cette perception de la foi se heurte cependant à l'absence d'objet. N'ayant aucun appui pour recevoir son énergie, elle court le risque de disparaître. Si elle ne mobilise plus, elle aboutit à l'essoufflement, à sa disparition à moins de se métamorphoser en affirmation de soi, en volonté de puissance, dans l'acte même où elle souhaite s'abandonner. Se cacherait alors, sous des dehors d'humilité, un orgueil sournois.



Source: pxtone.com

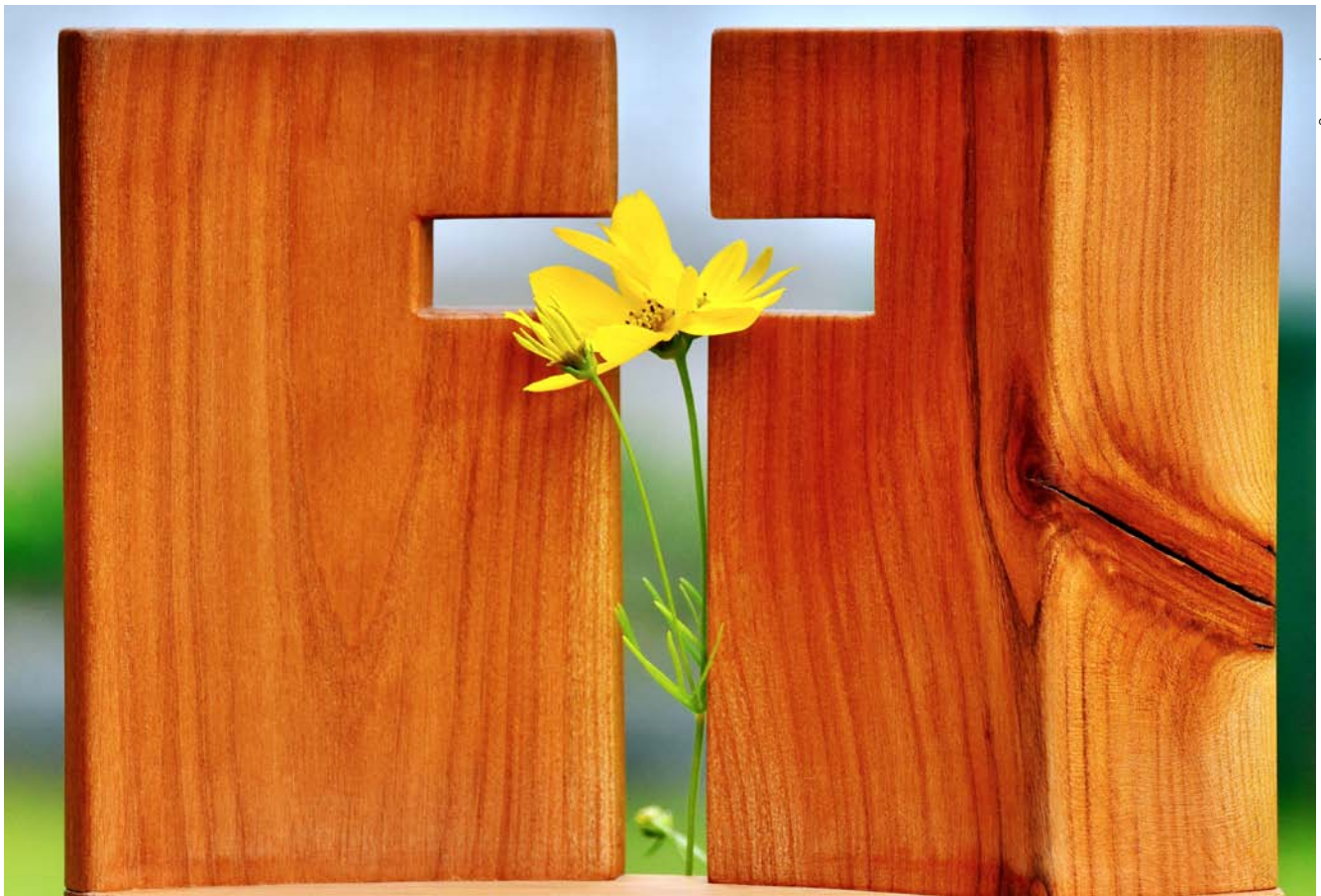
LA LIBERTÉ ET LA DÉTERMINATION

Il ne suffit pas de montrer les difficultés ou les impasses. Encore faut-il proposer une solution positive. Que la liberté puisse percevoir la doctrine chrétienne, la vérité et l'absolu comme une menace pour elle indique une piste qui renvoie à la question de la détermination : la réalité, en tant qu'elle s'impose à l'homme, est-elle nécessairement liberticide ? N'est-elle que négative ? On est conduit à le penser si la liberté est réduite au choix. Si c'est choisir et pouvoir réaliser son choix – et seulement cela – alors, toute détermination, toute limite, constitue un obstacle qui doit pouvoir être renversé. La première des tâches de l'homme, pour qu'il

puisse enfin devenir lui-même, est de travailler à les supprimer. Tout type de résistance au vouloir doit disparaître. La science est alors l'auxiliaire le plus précieux de l'homme et l'idée de création, parce qu'elle implique une détermination, serait néfaste.

LIBÉRER LA LIBERTÉ

En revanche, si la liberté est plus que choisir, la chose se pare d'autres couleurs. Voir la liberté seulement dans la réalisation de son choix présuppose qu'elle est toujours ce qu'on ne possède pas. Être libre, c'est ce que l'on n'est pas. Car une fois qu'il a obtenu ce qu'il a voulu, le désir



Source: pxture.com

rebondit et se porte vers autre chose. La logique publicitaire connaît fort bien ce mécanisme et s'appuie dessus. La liberté est alors ce qu'il faut acquérir sans cesse. Selon cette perspective, elle est de l'ordre du mythe de Sisyphe. Et de là au désespoir ou au scepticisme ironique, il n'y a qu'un pas. Heureusement, être libre est ce qu'on est toujours, même dans les pires conditions, même si l'admettre s'avère douloureux. La liberté est ce que l'on a déjà. La tâche est de le découvrir, d'en faire l'expérience. En effet, fondamentalement, comme l'explique saint Paul, c'est en nous même que nous sommes à l'étroit (Cf. 1 Co 6,12). Pour cela, il faut s'engager personnellement dans cette découverte. Si on peut en indiquer le chemin, chacun doit le parcourir pour lui-même, l'un des moyens en est la mémoire. On peut, grâce à elle, reconnaître que la liberté est présente à chaque instant, qu'elle ne se résume pas au choix et à sa réalisation. La liberté est aussi spontanéité, faculté de choix, être maître de soi. Cela se constate en quelqu'un qui n'est pas esclave de ses désirs. Des prisonniers qui font l'expérience d'une grande liberté dans leur cellule en témoignent.

LA JOIE D'ÊTRE LIBRE

Cette reconnaissance de la véritable ampleur de la liberté ouvre de nouveaux horizons. La détermination, la limite, change de visage. Sans perdre un certain aspect négatif, son caractère positif se révèle plus essentiel, plus déterminant. Elle devient une chance plus qu'un obstacle. La détermination n'est pas la négation de la liberté, elle est le lieu du déploiement de soi à l'intérieur même des contraintes. Ce

n'est pas parce que la liberté n'est pas absolue qu'elle est un mirage. Ce n'est pas parce que tout ne tourne pas autour de la liberté que celle-ci n'existe pas. La conséquence de cette révolution copernicienne n'est pas mince pour l'articulation entre la liberté et la foi. La vérité – et donc aussi le contenu de la foi – n'est plus perçue comme contraire à la liberté. Au cœur même de la limite, à notre grand étonnement parfois, il apparaît que le bien à faire qu'indique la vérité fait du bien. Autrement dit, que la vérité est bonté et que la vivre conduit à la joie.

LA LIBERTÉ, FRUIT DE LA FOI

La foi nous permet d'aller encore plus loin. Nous croyons que Jésus est la vérité qui est bonté et amour. Écouter et mettre en pratique la Parole du Christ est le chemin d'une réalisation de soi, d'une vie qui dépasse ce qu'on peut imaginer. Plus encore, parce que le Christ nous réconcilie avec Dieu, avec les autres et avec nous-mêmes, la foi est la voie royale de la libération, l'accès à la plénitude de la liberté. Que les chrétiens, qu'ils soient laïcs, religieux, prêtres ou évêques, soient parvenus à le découvrir, à en vivre et à le transmettre est une question qui déborde le cadre de cet article. Ceux dont l'Église a reconnu la sainteté sont autant de témoins que cela vaut la peine de se lancer dans l'aventure. Leur joie est le signe de la liberté que le Christ leur a octroyée par la foi, de la bonté qu'ils ont goûtée et dont ils ont rayonné.

Abbé Benoît de Baenst

La Bible, un chemin de liberté

Notre mémoire judéo-chrétienne nous rappelle que la foi juive s'origine dans la conscience d'une libération d'esclaves hébreux en Égypte grâce à l'action de Dieu intervenant dans l'histoire humaine. Dans la Bible, tout le livre de l'Exode, auquel s'ajoutent le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, est composé comme le souvenir vivace de cette expérience du peuple d'Israël : « comment nous sommes passés de la servitude du pharaon égyptien au service du Dieu de Vie ». Tel est le mémorial fondateur de la religion juive.

UNE LIBÉRATION FONDATRICE

Cette expérience vécue autrefois par le peuple élu est devenue dans la tradition juive le modèle d'une libération intérieure proposée à tout homme : le passage d'un esclavage insoutenable à une communauté heureuse sur une terre fertile. Cette transformation est le fruit de l'Alliance entre Dieu et les hommes à travers une Loi sainte et libératrice qui fait passer cette Alliance dans la réalité du quotidien.

UNE GRÂCE SANS CESSER NOUVELLE

Cette « Loi de liberté », comme l'appelle saint Jacques (Jac 2,12), fut constamment offerte à Israël, à charge de la transmettre au monde comme un apprentissage à la libération intérieure. Les prophètes se sont employés avec acharnement et jusqu'à leur mort à encourager les rois et le peuple à la mettre en œuvre dans la justice et le droit. Alors que le pays était peu à peu conquis par d'autres prédateurs, ils invitaient à observer la *torah intérieure*, gage de paix et de bonheur à travers et au-delà de l'exil. Les sages à leur tour ont enseigné à garder l'intégrité morale même sous la domination étrangère voire la persécution, afin de maintenir cette fidélité inaltérable chez ceux que l'on a appelés « les pauvres que Dieu aime ». Au cœur de l'occupation romaine, Jésus de Nazareth s'est présenté comme le témoin de ce patri-

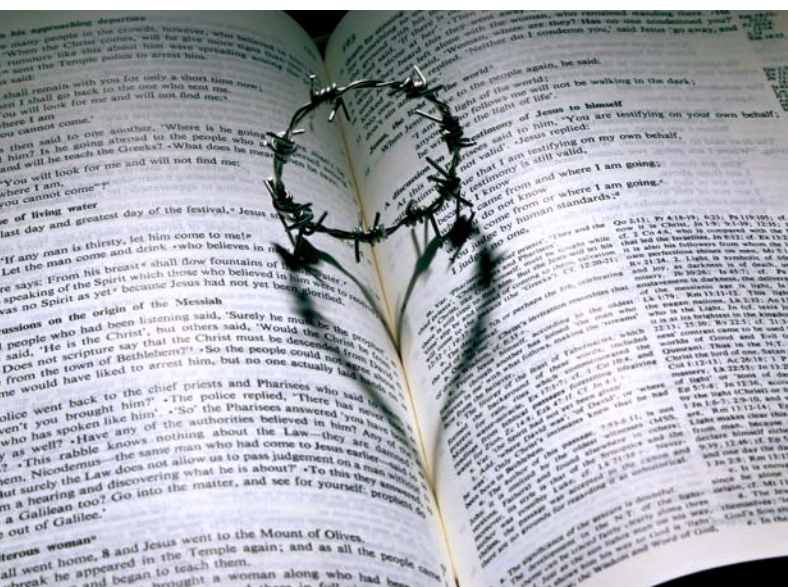
moine spirituel et le libérateur des opprimés, sauveur des petits et des faibles (Lc 4,17-19), alors que beaucoup attendaient un Messie qui allait chasser les Romains et rendre l'indépendance politique à Israël. Le constat que nul ne se rend libre tout seul engageait le peuple à mettre sa confiance dans la force de Dieu, puissant guérisseur à l'intime de l'être. La leçon de cette épreuve millénaire était d'accepter de passer sans cesse d'une libération politique et sociale à une liberté du cœur qui rend l'homme heureux d'écouter et de pratiquer la Parole de Dieu au milieu de ses frères.

LE CHRIST, HOMME LIBRE

Jésus a exercé cette liberté intérieure de façon parfaite dans sa triple dimension : face à son Père, dans son comportement personnel et dans ses relations avec ses contemporains. Il s'est effectivement manifesté comme *un homme libre, libéré et libérateur*. Fidèle à la torah juive mais de manière responsable, maître de lui en toute circonstance, il a passé parmi les hommes en faisant le bien, dans une obéissance consentie à la volonté du Père qui l'avait envoyé. Mais son message de liberté n'a pas été suivi par tous, même par ses disciples les plus proches. Il fallait en effet plus qu'un exemple pour les convaincre et les entraîner à sa suite. Il fallait que sa force intérieure de Fils de Dieu soit partagée intimement par ceux et celles qu'il y appelait et qui répondraient à son appel. Tel est le don de *l'Esprit saint*, le vrai libérateur intérieur qui fait de nous des filles et des fils authentiques du Père, source libre de l'amour. C'est cela que nous appelons la liberté chrétienne, ou « liberté des enfants de Dieu », parce qu'ils mettent en œuvre, par grâce, la présence en eux de l'Esprit de liberté transmis par le Ressuscité. En effet, sa résurrection, comme pouvoir sur la mort, était le signe concret et indubitable de sa liberté souveraine qui prenait corps dans ses disciples et transfigurait leur peur et leur incapacité en assurance et en puissance contagieuse. D'ailleurs la preuve de la résurrection du Christ n'était-elle pas la transformation même des apôtres ? Avec eux nous avons reçu l'Esprit saint qui fait surgir en nous *la propre liberté filiale du Christ*.

LA LIBERTÉ DES CHRÉTIENS

De quoi est faite la liberté chrétienne ? Pourquoi sommes-nous encore si timides tout en ayant reçu en partage cette liberté filiale dont jouissait Jésus tout au long de son existence ? Pourquoi notre confiance est-elle si précaire ?



Source: pxhere.com



D'abord parce que nous avons peur de souffrir. Nous savons que Jésus a été refusé et assassiné. Nous savons que ses premiers disciples ont eu le même sort. Leur courage nous stimule, certes, mais cela ne suffit pas. En fait, nous n'avons pas encore fait vraiment l'expérience de *la liberté du Christ en nous*. Nous n'avons pas encore éprouvé sa force qui nous meut. Qu'est-ce donc qui fait obstacle? Notre manque de foi. Si nous nous affrontons à lui dans le secret de notre conscience personnelle, nous devons avouer notre frilosité. Nous avons à libérer Dieu en nos vies, car ce que nous craignons d'abandonner, c'est notre réflexe sécuritaire. Rendre Dieu libre en nous, c'est lui permettre d'être, non pas l'image que nous avons de lui, mais celle qu'il se fait de nous. Davantage; nous oublions l'image d'enfants bien-aimés qu'il a mise en nous (Ga 3,26). Nous ne croyons pas en la puissance de son amour, parce que nous butons aux limites mercantiles et mesquines du nôtre. Nous demandons d'être délivrés de nos peurs, mais nous tenons à les garder intactes et viles. Pourquoi refuser l'amour ravageur de Dieu? Nous tenons à nos servitudes parce que nous n'avons pas envie de plonger dans l'insécurité de l'amour divin.

LIBÉRER L'AMOUR DE DIEU

Nous ne croyons pas à l'immense tendresse de Dieu, car nous la mesurons à nos résistances et à nos incapacités. Nous ne croyons pas en la toute-puissance de sa miséricorde. Nous n'imaginons pas qu'elle est créatrice et recréatrice. Lisons et relisons le récit que nous fait Luc de la mort de Jésus (Lc 23,32-47). Au moment où on le cloue à la croix, il prie: «Père, pardonne-leur! Ils ne savent pas ce

qu'ils font». En ayant appelé au Père, le Fils peut entendre le cri du malfaiteur que nous nommons «le bon larron» crucifié à son côté. Celui-ci s'apaise devant l'imminence de la mort. Il devient vrai: «Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton royaume!». Entre condamnés à mort, on devient frères. Et voilà que se libère soudain la puissance du pardon: «Aujourd'hui avec moi tu seras en paradis» Promesse inouïe! Parce que le cri atteint le cœur du Fils, la miséricorde du Père est libérée. Elle peut déferler sur le monde assassin. Parce qu'il est devenu libre devant la mort, il reçoit la réponse du Fils qui le sauve en libérant son Esprit; «Père, entre tes mains, je remets mon Esprit» L'humanité entière peut désormais s'engouffrer dans l'impossible amour qui vient de se libérer.

Paul a connu cette liberté, quand il interpelle les Galates: «Frères, vous avez été appelés à la liberté. C'est pour que nous soyons libres que le Christ nous a libérés», redit saint Paul (Ga 5,13). Et il ajoute: «Laissez-vous mener par l'Esprit, et vous ne risquerez pas de satisfaire la convoitise charnelle» ... (Ga 5,16) Et sainte Thérèse de l'Enfant Jésus l'a bien compris lorsqu'elle fait l'offrande d'elle-même à l'Amour miséricordieux, *laissant Dieu libre de l'aimer* selon son désir sans plus présenter aucun obstacle à la liberté de l'amour divin en elle, et à travers elle dans ceux et celles qu'elle atteindra par sa prière en cet amour enfin libéré. Si, à notre tour, nous offrons à Dieu la liberté de nous aimer comme il l'entend?

Jean Radermakers, sj

Homme-conscience ou homme-robot

les enjeux nouveaux du droit de la liberté de religion

La Constitution belge fut une des premières en Europe à ouvrir explicitement la porte à une liberté de culte et à la garantie formelle d'un pluralisme des convictions. La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme a permis de renforcer à son tour la liberté de conscience en Europe, en mettant en cause les politiques nationales insensibles aux droits des consciences minoritaires. L'engagement de l'Église catholique depuis la Déclaration conciliaire *Dignitatis humanae* (1965) et le soutien du pape Jean-Paul II à une anthropologie adéquate des droits de l'homme ont été eux aussi des tournants majeurs.



Cour Européenne des Droits de l'Homme

La question de la liberté de conscience durant ces quarante dernières années a vu se croiser une sécularisation croissante du christianisme anciennement dominant, et une manifestation accrue de la diversité convictionnelle, notamment musulmane. Il s'agit là d'un double défi à relever et on n'en négligera sûrement pas la complexité. Les contextes sont multiples, les causes nombreuses. La liberté de conscience demeure cependant un thermomètre de l'état de santé de nos démocraties.

**« Censurer les consciences
ne prépare pas la paix »**

UNE LIBERTÉ QUI REDEVIENT PROBLÉMATIQUE

Or, la liberté de conscience redevient polémique. Les consciences sont de plus en plus fréquemment perçues comme des 'signes faibles' de dangerosité potentielle qui alimentent à leur tour de nouvelles références à la "raison d'État": une censure discrète à travers des conditions d'accès ou de subventionnement, une extension de l'appareil répressif, une résurgence de nouveaux délits d'opinion. Un ensemble de mesures viennent brouiller les frontières entre la libre diversité des convictions et la répression de la violence.

Que le passage à la violence soit à l'opposé des démocraties est une évidence. De même, les démocraties s'opposent à l'imposition de convictions par la contrainte – physique, psychologique ou économique. Mais en revanche, la libre formation des consciences, y compris dans leur diversité et dans la variété de leurs lieux, doit demeurer un acquis précieux, même en période de troubles ou d'incertitude. Censurer les consciences ne prépare pas la paix.

Les nouveaux risques sociaux liés à la perte de sens et de reconnaissance signent les limites d'une certaine modernité. Celle-ci affirmait devoir déconstruire les dominations et les abus du passé. Aujourd'hui, la privatisation du religieux est décrite par Jean-Marc Ferry comme un péril social analogue au refoulement psychanalytique que Freud mettait en lumière pour l'individu. Et à force de nier les consciences et renforcer leur refoulement, n'est-ce pas la robotisation de l'homme qui apparaîtra comme une solution – efficace et redoutable?

UN ÊTRE DE CONSCIENCE

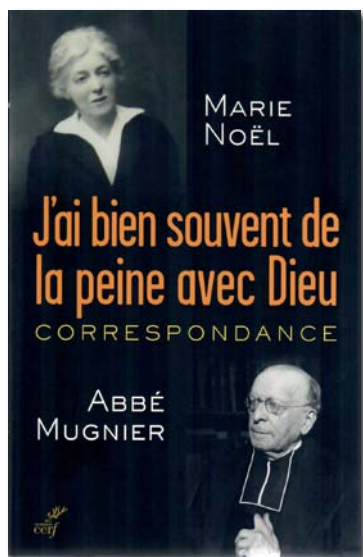
Aussi bien, la question de la primauté de la loi des hommes sur celle de Dieu, nouveau mantra du débat public, enferme dans un dilemme trompeur. La question première est celle de savoir si l'homme, citoyen ou croyant, sera conçu comme un automate soumis à des circuits normatifs qui le téléguideraient, ou s'il est appelé, comme citoyen et comme croyant, à la responsabilité d'un être de conscience, capable d'un décentrement critique et d'une empathie constructive.

Entre sécurité et liberté, quel pari faire? On commencera par se remémorer qu'il n'y pas de droits de l'homme sans conscience(s) humaine(s). Ne pas dénier la capacité citoyenne des religions et des cultures, limiter les occasions d'humilier les consciences, pourraient avoir des résultats plus efficaces et plus durables.

Louis-Léon Christians
professeur à l'UCL
titulaire de la Chaire Droit & Religion

Marie Noël, ou la liberté imprenable...

On célèbre cette année le cinquantième anniversaire de sa mort: Marie Noël (1883-1967), la poétesse auxerroise, connaît ainsi un regain de curiosité, d'autant que l'archevêque de Sens et évêque d'Auxerre, Mgr Hervé Giraud, a décidé, en accord avec ses confrères français, de postuler à Rome la cause de béatification de cette femme étonnante.



Étonnante pourquoi? Par rien d'extérieur, en tous les cas – elle fut toute sa vie une humble paroissienne, ressemblant jusqu'à la caricature à quelques autres grenouilles de bénitier, et détestant par-dessus tout la publicité qu'on pouvait lui faire, déjà de son vivant.

Mais étonnante par la qualité de sa vie spirituelle, dont la caractéristique est très certainement la liberté intérieure. Marie Noël

croit en Dieu, certes, et pourtant sa foi est continuellement malmenée par le doute. Elle éprouve sans cesse le besoin de dire son tourment, tant dans son *Œuvre poétique* que dans ses *Notes Intimes*, un carnet personnel qu'elle finit par publier sur l'insistance de l'Abbé Mugnier, son célèbre confident. Dire son doute, dire son désarroi, dire qu'on vacille dans ses convictions, tout en restant, comme elle le répète souvent, «une fille obéissante de l'Église» – oser ce geste qui innerve et féconde son écriture, oui, c'est la plus grande liberté qui se puisse imaginer. Quelle audace, par exemple, dans ce mot des *Notes Intimes*: «Mon Dieu, je ne Vous aime pas, je ne le désire même pas. Je m'ennuie avec Vous. Peut-être même que je ne crois pas en Vous. Mais regardez-moi en passant... (...) Si Vous avez envie que je croie en Vous, apportez-moi la foi. Si Vous avez envie que je Vous aime, apportez-moi l'amour. Moi, je n'en ai pas. Et je n'y peux rien!»¹ Comme nous sommes loin, ici, d'une confession préfabriquée, d'une redite artificielle de formules toutes faites, avec quoi on confond souvent l'acte de croire.

C'est tourmenté? – oui. C'est difficile? – oui. C'est la vie, et c'est la vie chrétienne. Dans une confidence faite à l'Abbé Mugnier, et qui fait le titre de leur correspondance croisée, publiée ces jours-ci au Cerf, elle déclare: «J'ai

bien souvent de la peine avec Dieu.»² Mais est-ce que, franchement, nous ne nous y retrouvons pas nous-mêmes, dans cette «peine avec Dieu» qui traverse si souvent notre acte de foi?

Oser dire ce qu'il en est, rechercher la vérité de notre vie intérieure: voilà la liberté, la grande liberté, la liberté plus libre que n'importe quelle autre, la liberté spirituelle. Sur ce chemin-là, difficile, escarpé, Marie Noël demeure une guide assurée.

Benoît Lobet

COMMUNION

Vous voilà, mon Dieu. Vous me cherchiez? Que me voulez-Vous? Je n'ai rien à vous donner. Depuis notre dernière rencontre, je n'ai rien mis de côté pour Vous. Rien... pas une bonne action. J'étais trop lasse. Rien... pas une bonne parole. J'étais trop triste. Rien que le dégoût de vivre, l'ennui, la stérilité.

- Donne!
- La hâte, chaque jour, de voir la journée finie, sans servir à rien; le désir de repos loin du devoir et des œuvres, le détachement du bien à faire, le dégoût de Vous, ô mon Dieu!
- Donne!
- La torpeur de l'âme, le remords de ma mollesse et la mollesse plus forte que le remords...
- Donne!
- Le besoin d'être heureuse, la tendresse qui brise, la douleur d'être moi sans secours...
- Donne!
- Des troubles, des épouvantes, des doutes...
- Donne!
- Seigneur! voilà que, comme un chiffonnier, Vous allez ramassant des déchets, des immondices. Qu'en voulez-Vous faire, Seigneur?
- Le Royaume des Cieux.

Marie Noël, Notes Intimes, p.42.

1. Marie Noël, *Notes Intimes*, Paris, Stock, 2008, p.41.

2. Marie Noël - Abbé Mugnier, *J'ai bien souvent de la peine avec Dieu*. Correspondance établie et présentée par X. Galmiche, suivie d'un inédit de Marie Noël, «Ténèbres», Paris, Cerf, 2017, 406pp.

Figures spirituelles

Discernement des esprits et combat spirituel
Des Pères du désert à la naissance du monachisme

À partir des III^e-IV^e siècles, des chrétiens de plus en plus nombreux partent au désert pour y vivre l'absolu d'une vie consacrée à Dieu dans la prière, la solitude et l'ascèse. Les anachorètes (littéralement, «ceux qui vivent à l'écart»), puis les moines, prennent ainsi le relais des martyrs : quand le christianisme devient religion de l'empire après la conversion de l'empereur Constantin en 312, les persécutions cessent, l'Église acquiert droit de cité. Mais un péril plus dangereux que les persécutions la guette alors : maintenant reconnue et honorée, l'Église commence à faire alliance avec le monde, à s'y installer, à s'y enrichir, et la ferveur diminue.

GARDER ALLUMÉE LA LAMPE DE LA PRIÈRE CONTINUELLE

C'est en compensation de ce «christianisme installé» que les ascètes partent au désert pour y garder allumée la lampe de la prière continue et de l'attente vigilante du Royaume de Dieu. Saint Jean Cassien (né en 360), qui a vécu pendant dix ans la vie monastique dans les déserts égyptiens puis s'est initié à la vie anachorétique au désert de Scété et a ensuite fondé plusieurs monastères en Gaule, a grandement contribué à nous faire connaître la vie et la spiritualité de ces pères du désert¹. Au début de ses *Conférences*, il présente la fin, le but et les moyens de la spiritualité monastique. La finalité du moine est le Royaume des cieux. Le but à atteindre en vue de cette fin ultime est ce qu'il appelle la «pureté du cœur», c'est-à-dire un cœur qui n'est pas divisé, un cœur dans lequel ne règne que la charité du Christ. Et c'est en

vue de grandir chaque jour dans cette pureté du cœur que le moine s'efforce d'orienter toutes ses pensées, ses efforts et ses actions vers le Christ et de ne jamais laisser le mal prendre racine dans son cœur.

**LE DISCERNEMENT DES ESPRITS,
«GOUVERNAIL DE NOTRE VIE»**

Ainsi apparaît d'emblée la nécessité d'une vertu essentielle, que Cassien appelle «gouvernail de notre vie», ou encore «œil et lampe du corps» : le *discernement des esprits*, qui va permettre de reconnaître et évaluer les bonnes et les mauvaises pensées qui naissent en notre cœur. Comme un changeur de monnaie expert à repérer toutes les formes de contrefaçons, le moine doit savoir reconnaître et chasser de son cœur les pensées mauvaises, les plus dangereuses étant celles que le démon, le roi des faussaires, excelle à nous présenter comme bonnes, comme «autant de mirages dont il se sert pour nous attirer à une fin malheureuse». Le démon, cherchant à tromper et à perdre, peut en effet inspirer des actes, bons en soi, mais qui vont faire dévier le moine de sa vocation. Il peut par exemple, nous persuader, «pour un motif de charité, [...] de faire des visites, afin de nous tirer hors de la clôture très sainte du monastère et du secret d'une paix amie». Ou encore, «il nous suggère de nous charger du soin de femmes consacrées à Dieu et sans appui, à dessein de nous engager en des liens inextricables et de nous distraire par mille soucis pernicieux. Ou bien il nous pousse à désirer les saintes fonctions de la cléricature, sous prétexte d'édifier beaucoup d'âmes et de faire à Dieu des conquêtes, afin de nous arracher, par ce moyen, à l'humilité et à l'austérité de notre vie» (*Conférences* I, 20). À d'autres, le démon peut aussi suggérer, sous prétexte de zèle et de ferveur, des veilles et des jeûnes excessifs, qui, en réalité, vont conduire le moine à la vanité, ou l'affaiblir au point de le rendre vulnérable à commettre d'autres fautes plus graves encore que le manque d'ascèse : colère contre un frère, passion, obstination, désespoir.

La vertu de discernement est donc une véritable sagesse pratique qui permet de déjouer les pièges tendus par le démon. Elle ne fait jamais de l'ascèse un absolu, mais la considère toujours en vue de sa vraie finalité : la charité et la contemplation.



Source : pexels.com

1. Voir Jean Cassien, *Conférences*, (coll. Sources chrétiennes, 42, 54 et 64), Paris, Cerf, 1955-1959 ; *Institutions cénobitiques*, (coll. Sources chrétiennes, 109), Paris, Cerf, 1965.



LA LUTTE DU GLADIATEUR ET LA STRATÉGIE DU COMBAT SPIRITUEL

Une fois reconnue l'origine mauvaise d'une pensée, il faut encore, pour combattre efficacement la tentation, préciser à quel adversaire précis on a à faire, et bien se connaître pour adopter la meilleure stratégie. Dans les *Institutions cénobitiques*, Cassien analyse en détail huit vices principaux et la tactique propre à adapter contre chacun d'eux : 1. la gastrimargie (gourmandise) ; 2. la fornication ; 3. la philargyrie (avarice, amour de l'argent) ; 4. la colère ; 5. la tristesse ; 6. l'acédie (anxiété ou dégoût du cœur) ; 7. la cénodoxie (vaine gloire) ; 8. l'orgueil.

« Ces huit principaux vices font ensemble la guerre à tout le genre humain ; mais leurs attaques ne se présentent pas de la même manière chez tous indistinctement. » (*Conférences V*, 13) ; « L'ordre à suivre dans cette lutte n'est pas identique pour tous. L'attaque ne se présente pas uniformément de la même manière, et c'est à chacun d'ordonner le combat selon l'ennemi qui le presse davantage [...] c'est d'après le vice qui tient chez nous le premier rang et selon que l'exige le mode de l'attaque que nous devons régler notre tactique. » (*Conférences V*, 27).

Il y a donc une véritable stratégie dans le combat spirituel : chacun doit bien connaître ses lieux de force et de vulnérabilité et, comme le gladiateur, s'attaquer d'abord aux adversaires les plus forts et les plus dangereux (les vices dominants), pour s'assurer ensuite aisément la victoire sur les adversaires les moins forts.

LA GRANDEUR DE LA PATERNITÉ SPIRITUELLE

Dans ce combat spirituel qui dure toute la vie, le moine n'est pas seul. Il s'appuie sur l'expérience de ses aînés, et en particulier sur la sagesse d'un *abba*, d'un père spirituel au

jugement sûr, auquel il va ouvrir son cœur avec simplicité et humilité. Ainsi les novices suivront-ils, « sans aucune discussion, comme si cela venait de Dieu, tout ce que l'*abba* leur aura prescrit, à tel point que parfois ils acceptent même des ordres impossibles avec une foi et une dévotion si grandes qu'ils font tous leurs efforts pour les exécuter, sans aucune hésitation du cœur ; par respect pour l'ancien, ils ne mesurent même pas l'impossibilité du commandement » (*Inst. IV*, 10).

Une telle obéissance surprend nos mentalités modernes éprises d'autonomie et soupçonneuses à l'égard de toute autorité. Il ne faut pourtant voir là aucun infantilisme déresponsabilisant, mais au contraire une voie exigeante et royale pour acquérir, avec les années, l'humilité et la sagesse du discernement. Car la paix du cœur, la liberté, la victoire dans le combat spirituel, l'unification de la personne et le progrès dans la sainteté, sont à ce prix. Seul le moine qui s'est ainsi mis humblement à l'école d'un ancien pour apprendre à marcher dans les voies de Dieu, pourra à son tour devenir *abba*, « père dans l'Esprit », et engendrer à son tour des multitudes à cette vie dans le Christ dans laquelle lui-même s'est plongé. Le moine, s'il se retire du monde, ne se désintéresse donc en aucun cas de la vie de l'Église et du salut des hommes. Dans le silence et la solitude du désert ou de la clôture du monastère, il accomplit en réalité un service ecclésial et fraternel d'une incomparable grandeur : celui de la prière, du combat spirituel pour étendre le règne du Christ, dans son propre cœur et dans celui des frères qu'il sera appelé à engendrer dans l'Esprit et à servir comme un père dans leur chemin vers le Royaume.

*Sœur Marie-David Weill,
Sœur apostolique de Saint-Jean*



Portrait biblique Moïse, serviteur de Dieu (1)

UN AMI DE DIEU HORS DU COMMUN

«Or, Moïse fut accrédité dans toute sa maison comme *serviteur*...» (He 3,5). L'auteur de la lettre aux Hébreux, pour évoquer la grandeur suréminente du Christ accrédité «comme Fils sur sa maison», part d'un personnage qui l'annonçait, d'une dignité déjà éminente: Moïse, qualifié de «serviteur» (therapôn).

Ce mot unique dans le NT, de connotation honorifique, se rencontrait en Ex 14,31, là où Moïse s'était révélé pleinement crédible comme mandaté par Dieu, au terme du franchissement de la mer rouge: «Le peuple craignit YHWH, il crut en YHWH et en Moïse son serviteur». Le prestige de Moïse n'a d'égale que son humilité: «Or, Moïse était très humble, l'homme le plus humble que la terre ait porté» (Nb 12,3). YHWH lui-même dit «mon serviteur Moïse» pour faire valoir à sa sœur Miryam et à son frère Aaron la confiance avec laquelle il lui parle «face à face» (Nb 12,7-8), «comme un homme parle à son ami» (Ex 33,11), familièrement.

FIGURE DE PROUE D'UN PÉRIPE LIBÉRATEUR

Après la saga patriarcale de Gn 12-50, le récit marqué par cette haute figure couvre les quatre autres livres du Pentateuque (Ex-Lv-Nb-Dt), de la naissance du personnage (Ex 2) à sa mort aux portes de la Terre Promise, occasion d'un ultime éloge: «C'est là que mourut Moïse, *serviteur* de YHWH (...). Il ne s'est plus levé en Israël de prophète pareil à Moïse, lui que YHWH connaissait face à face. Que de signes et de prodiges YHWH lui fit accomplir!» (Dt 34,5-11). Du Pentateuque, la variété des sources rédactionnelles et les va-et-vient entre récits et corpus législatifs font questionner l'unité. Mais on trouve en Moïse une référence dont la présence, de bout en bout, donne au texte cohérence narrative et spirituelle. Porte-parole et lieutenant de Dieu, il garantit le lien entre le Seigneur et son peuple.

Au fil de l'aventure, le Dieu fidèle, pour faire surmonter aux siens les adversités et les freins du péché, reste en relation étroite avec Moïse. Il l'appelle, l'envoie, l'écoute, l'encourage et le soutient, investi de toutes les fonctions de guide d'Israël: libérateur, mais aussi prophète, organisateur du culte et de la justice, législateur et premier prêtre.

L'enseignement et les prescriptions de tous ordres que transmet Moïse donnent au judaïsme son unité organique. «À la geste de l'Exode sont rattachées la plus grande partie des pratiques juives» (TOB), ces dispositions qui nouent la vie du peuple élu autour de l'Alliance, dont le cœur est le Décalogue reçu au Sinaï par l'entremise de Moïse.

UNE ÉPOPÉE DE LA FOI AU JOUR LE JOUR

Les rédacteurs bibliques, en «racontant» Moïse, véhiculent des réminiscences culturelles du Moyen-Orient antique (par ex. le tableau d'un enfant sauvé des eaux) mais, comme en Genèse déjà, ils les refondent pour faire valoir la façon dont Dieu conduit l'histoire. Par leur vivacité narrative, les épisodes liés à Moïse ont frappé les imaginations, jusqu'au-delà du monde judéo-chrétien, relayés par les multiples évocations artistiques

qu'ils ont suscitées: sculpturales, picturales, voire cinématographiques et même musicales. Moïse sauvé des eaux, le buisson ardent, la confrontation avec Pharaon, le passage de la mer rouge, les tables de la Loi et l'Alliance du Sinaï, le veau d'or, l'eau jaillissant du rocher, etc.: ces passages hauts en relief, il faut les comprendre dans l'optique qui les inspire: sous la houlette de Moïse, *la foi* du peuple de Dieu se voit purifiée au creuset des épreuves qui jalonnent au désert la route vers la Terre «où coulent le lait et le miel», promise dès l'appel d'Abraham.



Moïse par Michel-Ange

Source: Wikipedia

Philippe Wargnies, sj



Les Pères de l'Église présentés aux enfants

Qui es-tu, Maxime ?

Par «Pères de l'Église» on entend des grands «connaisseurs de Dieu», qui durant le premier millénaire, ont éclairé l'Église par leur science et leur sainteté. Découvrons saint Maxime le Confesseur.

ÉBLOUI PAR LE SEIGNEUR

Maxime est moins connu que les autres Pères dont je t'ai parlé. Mais il vaut la peine que je t'en parle. On l'appelle «Maxime le Confesseur», non parce qu'il aurait beaucoup confessé de pénitents, mais parce qu'il a confessé et défendu la vraie foi au péril de sa vie. Il est né vers 580 à Byzance (Istanbul). Il appartenait à une famille noble et, à l'âge de 30 ans, devint le secrétaire de l'empereur Héraclius. Ce n'était donc pas n'importe qui ! Mais, ébloui par une majesté plus grande que celle de l'empereur, celle du Christ, il se retira, quelques années plus tard, dans un monastère dont il dut s'enfuir lors d'une invasion perse en 626. On perd alors quelque peu sa trace. En tout cas, il gagna en célébrité, non seulement par sa sainteté de vie, mais aussi en raison de son grand savoir, puisque, en 634, le patriarche de Constantinople, Pyrrhus, voulut le rallier à une ordonnance de l'empereur interdisant de proclamer qu'en Jésus, il y a «deux volontés», sa volonté divine et sa volonté humaine. Et cela sous le prétexte que, s'il y a dans le Christ deux volontés, l'une pourrait entrer en conflit avec l'autre. Un peu comme s'il y avait en toi la volonté profonde d'obéir à tes parents, mais aussi ta volonté spontanée de faire ce qui te plaît. Mais ce n'est qu'une comparaison boiteuse... Maxime prit le temps de réfléchir à la question, puis refusa de suivre l'ordonnance de l'empereur. Ce qui le brouilla avec le patriarche et avec le nouvel empereur, Constant II, et contribua à sa réputation.

CONFESSEUR DE LA FOI

On retrouve Maxime en Afrique, où, bien qu'il ne fût probablement pas prêtre, mais simple moine, il provoqua plusieurs conciles locaux, puis à Rome, à partir de 646, où il devint le champion de la foi catholique contre l'empereur et donc contre les partisans du «monothélisme», mot grec

qui signifie «une seule volonté». L'enjeu était important. En effet, si Jésus est un homme comme nous, il doit avoir comme nous une volonté qui désire le bien et cherche à éviter la souffrance. Tu le vois très bien lors de l'agonie de Jésus au Jardin des Oliviers. Comme tout homme il redoute

la mort, il désirerait échapper au supplice horrible qui l'attend. Mais, dans son amour filial pour Dieu son Père, il ajuste librement sa volonté humaine, naturelle et sensible, sur sa volonté rationnelle et divine qui, elle, est, de toute éternité, parfaitement unie à celle de son Père. C'est pourquoi il prie en disant : «Père, tout t'est possible ; éloigne de moi cette coupe ; pourtant, pas ce que je veux, mais ce que tu veux !» (Mc 14, 36).

AU PÉRIL DE SA VIE

En raison de sa ferme opposition à l'empereur, Maxime sera arrêté à Rome en 653 et conduit à Constantinople. On tenta, à plusieurs reprises, de le convaincre et de le faire céder. Mais il résista malgré trois exils successifs. Lors du dernier exil, on lui coupa la langue et la main droite, afin de l'empêcher définitivement de

prêcher la vraie foi par la parole ou par l'écrit. Il mourut épuisé, à l'âge de 82 ans environ, le 13 août 662. Mais, en 680, le 3^{ème} Concile de Constantinople lui donna raison !

Parmi ses ouvrages les plus connus, je cite les *Centuries sur la charité*, une œuvre de jeunesse, comportant 4x100 propositions sur l'ensemble de sa doctrine théologique et spirituelle. Mais aussi les *Questions à Thalassios*, plus tardives, où il répond à des questions de nature plus doctrinale. Maxime a bien mérité son nom de «Confesseur» de la foi. Son exemple doit nous encourager à lutter pour la vraie foi catholique sans jamais la dénaturer, quelles que soient les pressions subies de la part de la société civile.

Véronique Bontemps



Source : Wikipedia

La *Societas Liturgica* Un congrès international à Louvain

Venus du monde entier, quelque 220 liturgistes se sont réunis à Louvain du 7 au 12 août dernier pour le congrès bisannuel de la *Societas Liturgica*. Née il y a précisément 50 ans, la *Societas Liturgica* est une association internationale, trilingue et œcuménique, de professionnels et universitaires actifs dans le domaine de la liturgie. L'organisation du congrès était assurée par l'Institut liturgique de la KULeuven, issu de la collaboration de l'abbaye du Mont-César et de la faculté de théologie.

La caractéristique des congrès de la *Societas Liturgica*, est d'accorder un grand soin aux célébrations et prières communes, en plus du volet académique. Des offices étaient prévus chaque matin et chaque soir. La célébration œcuménique d'ouverture s'est déroulée en l'église Saint-Pierre avec un pasteur protestant, un prêtre anglican et un prêtre catholique. Elle était présidée par Mgr Lode Aerts, évêque de Bruges et référent pour la liturgie en Flandre. Les congressistes ont pu prier pour la sagesse et l'intelligence auprès de la statue de Notre-Dame «Sedes Sapientiae».

Par la suite, les laudes furent célébrées chaque matin en l'église Saint-Michel. Un orgue y avait été installé pour la circonstance, afin de soutenir au mieux le chant choral. Il y eut de très beaux offices chantés, avec des temps de méditation très priants, la lecture de l'Écriture, des intentions de prière d'une grande profondeur. Quelques participants au congrès s'étaient proposés pour former un chœur, et l'un d'eux avait même apporté sa flûte traversière.

Les leçons et interventions du congrès se sont déroulées au collège Marie-Thérèse, sur le thème: «*Symbole de ce que nous sommes; perspectives liturgiques sur la sacramentalité*». Les organisateurs avaient constaté en effet que les théologiens de la liturgie n'écrivent que peu à propos des sacrements en général. Ils font nombre d'études sur les sacrements et rituels particuliers, comme le baptême et les onctions, mais, curieusement, ils ne réfléchissent guère sur ce qui fait le caractère sacramentel. Et encore plus important, comment cette sacramentalité pénètre-t-elle dans le cœur et la vie des gens?

Dès lors, une des conclusions du congrès fut qu'il faudrait ouvrir un vaste chantier sur ce point pour la prochaine décennie. Comment les croyants chrétiens peuvent-ils s'appuyer plus profondément sur la grâce sacramentelle qui leur est offerte par Dieu? Et comment la liturgie peut-elle mieux jouer son rôle de médiation de la sacramentalité? Incontestablement, c'est un énorme défi, devant lequel sont placés les catholiques aussi bien que les protestants, anglicans et orthodoxes. Il serait souhaitable qu'ils s'y mettent tous ensemble, plutôt que de continuer à insister sur les moindres nuances théologiques qui les différencient les uns des autres.

Le point fort du congrès a probablement été l'excursion à Chevetogne. De renommée mondiale parmi les liturgistes, cette abbaye ardennaise est unique en ce qu'une même communauté bénédictine y célèbre la liturgie selon deux rites (le romain et le byzantin). Cependant, peu de participants au congrès s'y étaient déjà rendus. En plus d'un exposé sur les icônes, l'artisanat monastique, la production d'encens, les congressistes furent conviés à un concert de cloches et prirent part à l'office de midi. Mais ce fut la prière byzantine du souvenir auprès de la tombe de Dom Lambert Beauduin, le grand animateur du mouvement liturgique et œcuménique, qui fut pour beaucoup le clou de la visite.

Joris Geldhof

Traduction: Christian Deduytschaever



EVEN arrive à Bruxelles

Depuis plusieurs années, on voit fleurir dans le paysage catholique belge différentes initiatives par et pour des jeunes: groupes de prières, eucharisties animées, soirées d'adoration et autres projets porteurs. Plusieurs d'entre nous ont eu la joie de rencontrer le Christ Vivant grâce à ces initiatives. Nous nous sommes rendu compte cependant que nous avions soif de quelque chose de plus: nous avons besoin de mieux le connaître par sa Parole, non seulement pour répondre à son appel, mais également pour répondre aux attentes d'un monde en quête d'un Dieu qui sauve. Convaincus par la nécessité de se former, ayant mûri cette idée, nous avons choisi d'importer le projet EVEN à Bruxelles.



EVEN est un parcours de formation et de cheminement spirituel pour des jeunes professionnels et étudiants. Le mouvement est né en France, à Paris dans la mouvance des Journées Mondiales de la Jeunesse. Ce parcours connaît un vif succès. À ce jour, il s'est répandu dans plus de quinze villes françaises et commence à être connu en Allemagne.

EVEN propose de chercher, questionner et comprendre, avec d'autres chrétiens, l'actualité de la Parole de Dieu et comment elle agit dans nos vies aujourd'hui. Le mot «even» signifie «pierre» en hébreu mais désigne aussi l'École du Verbe Éternel et Nouveau. En d'autres termes, EVEN est une formation qui laisse la Parole de Dieu parler à notre cœur et à notre intelligence, avec le soutien des textes de pères de l'Église et de saints.

L'enjeu est important, le besoin de se former est urgent. Nous ne pouvons devenir des évangélistes cohérents si nous ne nous laissons pas abreuver par la Parole de Vie. Nos contemporains ont besoin d'être rejoints par une parole forte et incarnée. EVEN est une réelle opportunité de transformation en profondeur des cœurs des jeunes catholiques. EVEN veut également être une réponse à cette quête de spiritualité grandissante dans notre monde. C'est pourquoi ces soirées s'adressent non seulement aux jeunes chrétiens désireux d'approfondir leur foi, mais également à tous ceux qui se posent des questions sur la religion.

À l'heure où la société nous encourage à la surconsommation d'événements et nous éloigne les uns des autres, EVEN veut aussi être une école d'engagement et de fidélité en nous proposant un rythme hebdomadaire de rencontres. Les participants

se retrouvent tous les lundis soir dans la chapelle de l'Institut d'Études Théologiques, portés par une équipe de jeunes et accompagnés par le père Jean-Luc Maroy. La soirée se déroule en plusieurs étapes. En premier lieu, nous demandons au Seigneur de venir ouvrir nos cœurs par un temps de prière. Ensuite, nous discutons par équipes autour de textes thématiques et de questions dirigeant notre réflexion. La soirée se termine par un enseignement du père Maroy.

Pour s'inscrire, il suffit de venir à une des rencontres. L'année est modulée en cinq périodes; il est donc possible de rejoindre la formation durant l'année.

*Sylviane de Schaetzen,
pour l'équipe EVEN*



INFORMATIONS PRATIQUES

- Public: 18 – 35 ans
- Lieu: chapelle de l'Institut d'Études Théologiques (IÉT), Boulevard Saint-Michel 24, 1040 Bruxelles, Belgique.
- Date: lundi soir (en période scolaire) de 20h30 à 22h15
- Email de contact: even.bruxelles@gmail.com
Vous trouverez le programme détaillé sur le site www.even-adventure.com

Sortie pour semer Bruxelles le 23 septembre

Aux petites heures du matin, plusieurs centaines de personnes sortent de la station de métro Vandervelde. Des entrailles de la terre émerge une foule immense, ou presque.



© Charles De Clercq

Mgr De Kesel nous a invités à vivre la faiblesse: *vivre la faiblesse n'est pas négatif non plus, si elle est vécue de manière évangélique. Elle nous permettra de vivre notre temps comme un temps de grâce, avec lequel il serait bon de se réconcilier.*

2. Notre orateur est revenu sur l'importance primordiale de nos modes de présence au monde. En rappelant l'importance de la liturgie et de la prière, il nous a rappelé, en écho au pape François, d'éviter le risque de la construction d'une Église uniquement catéchétique, qui ne vivrait que pour elle-même, en cercle fermé. *Notre culture actuelle a permis la liberté humaine, mais elle ne dit jamais ce que nous devons faire de cette liberté. En l'occurrence, il ne peut y avoir de vraie liberté sans fraternité, et sans un engagement ferme envers le monde.*

3. Mgr De Kesel est ensuite revenu sur un des acquis de Vatican II, en rappelant l'importance de travailler dans la collégialité. Et de faire signe, jusqu'à nos modes d'organisation internes, de cette foi de communion dont nous parlons tant.

4. Enfin, Mgr De Kesel a rappelé que nous formions une Église apostolique; *Bien qu'il y ait des titres et des responsabilités différents, nous sommes tous frères et sœurs, collaborateurs de la mission conférée par le Seigneur lui-même.*

Après un temps de prière proposé par la chorale African Joys de Molenbeek-Centre, au cours duquel différentes UP et communautés ont symboliquement planté leur graine dans le champ des possibles, l'assemblée a retrouvé le parvis pour y partager un verre de l'amitié. Une matinée faite de sourires et de partages, augures d'une Église à vivre sous le signe de la joie.

Paul-Emmanuel Biron

Coup d'envoi de l'année pastorale, cette annuelle matinée représente l'occasion d'entendre les priorités de nos évêques, mais aussi d'échanger avec des membres d'Unités, communautés, congrégations ou aumôneries sur des sujets en lien avec notre activité pastorale. Une matinée qui s'est ouverte autour d'un petit-déjeuner, et qui a offert de découvrir les grands temps des différents services et partenaires du Centre pastoral.

Dans son mot d'accueil, Mgr Jean Kockerols, évêque auxiliaire pour Bruxelles, nous a rappelé combien sa lettre pastorale *L'Église à Bruxelles, fidèle à sa mission*, représentait une grille de lecture et d'évaluation pour les communautés locales. En lien avec la clôture de l'Année de la Miséricorde, il nous a par ailleurs invités à relire la plaquette publiée à cette occasion, afin de nous engager davantage dans le service à la cité. Dans son allocution, il nous a proposé de relever les défis du vivre-ensemble, notamment avec nos frères et sœurs d'autres traditions. Ce à quoi s'appliquera notamment le père Paul Abou Naoum, désormais délégué pour les questions relatives à l'islam.

LES QUATRE RÉPONSES À LA SÉCULARISATION

L'enseignement principal du jour nous a été partagé par le cardinal Josef De Kesel, archevêque de Malines-Bruxelles. Après nous avoir rappelé combien il avait été pour lui fructueux de passer huit ans à Bruxelles, il a dressé quatre ancres de réflexion à l'adresse des chrétiens.

1. Mgr De Kesel nous a invités à ne pas trop regarder en arrière; *le passé avait ses problèmes aussi! Et que l'Église soit en crise n'est pas forcément négatif: elle est signe d'un changement, à l'image de ceux qui surviennent dans la société.* Comme réponse à la culture qui prend ses distances avec le christianisme,



© Hellen Mardaga

Article complet et photos sur
www.catho-bruxelles.be/rentreepastorale

pastorales

La rentrée ouvre et confirme des chantiers Wavre le 26 septembre

Le mardi 26 septembre dernier, le Centre pastoral du Vicariat du Brabant wallon bruissait de mille et une rencontres, de chants et de félicitations !



La rentrée pastorale dans le Brabant wallon est, chaque année, l'occasion d'envoyer en mission des animateurs pastoraux, après qu'ils ont effectué leur année de formation au CEP et passé une première année, à l'essai, dans une paroisse, une UP ou un service du

Vicariat. Sept collaborateurs ont donc été officiellement mandatés par Mgr Hudsyn, à l'issue de la messe du mardi 26 septembre – cette action de grâce qui rassemble, chaque mardi, un maximum de collaborateurs du Centre pastoral.

LES GRANDS PROJETS

Aux yeux de Mgr Hudsyn les grands projets de cette nouvelle année sont :

Un rôle des doyens modifié par l'arrivée des UP : le vicariat vise désormais à ce que chaque doyenné soit constitué de trois Unités pastorales ; le doyen y a un triple rôle : sa première mission est surtout de veiller sur ceux qui sont en charge pastorale et de favoriser les relations fraternelles entre les personnes nommées et engagées dans la pastorale (prêtres, diacres, animateurs pastoraux). Ses deuxième et troisième tâches sont, d'une part, assurer la formation et l'information, d'autre part, le ressourcement spirituel de ces personnes confiées à sa sollicitude, notamment via une récollection annuelle qui leur sera proposée en doyenné. Une brochure actualisée traitant de la mission du doyen est disponible.

Après trois années d'expérimentation sur le terrain du Vicariat, un bilan sera tiré de la mise en œuvre de la nouvelle manière d'aborder **l'initiation chrétienne des enfants** : éveil à la foi et trois années d'initiation. Là aussi un nouveau document vient de paraître.

Une formation « itinérante » à la liturgie est lancée : le service de la Formation et le service de la Liturgie se rendront dans les doyennés, à la rencontre des personnes chargées de la liturgie et de tous ceux que la question intéresse, pour dispenser cette formation ouverte largement.

Du côté du service des Couples et des Familles, à la suite de l'encyclique du pape François *Amoris laetitia* et de la lettre des évêques belges à ce sujet, un **projet vicarial de préparation au mariage** a été élaboré, qui sera détaillé à tous les prêtres

actifs dans le Vicariat, par le service des Couples et des Familles appuyé par Mgr Hudsyn. La visée de ce projet et ses modalités pratiques seront exposées, afin d'être mises en œuvre *ad experimentum* sur le terrain.

Enfin, toujours du côté du service des Couples et des Familles, sera ouverte à Wavre une **maison d'accueil** pour toutes les questions liées à cette thématique essentielle : chacun pourra y trouver un lieu d'écoute et des conseils venant de professionnels expérimentés travaillant sous le souffle de l'Esprit.

Outre ces cinq grands « chantiers », continueront les projets déjà lancés, tels que : la création et l'accompagnement des **Unités pastorales** ; une formation à l'**accompagnement spirituel** ; la création de groupes d'échange pour **les soignants chargés des personnes en fin de vie**. Sera aussi relancée une pastorale spécifique pour les **personnes avec un handicap mental**, dans les institutions qui les accueillent et dans les écoles. Enfin, le service de la Pastorale des Jeunes travaillera au lancement des groupe « **11-13 ans, grandir dans la foi** »¹. Ce dernier service entamera aussi une réflexion sur une profession de foi à créer pour les 15-17 ans, afin d'apporter des propositions concrètes dès la fin de l'année pastorale.

On le voit, Mgr Hudsyn et ses collaborateurs auront du pain sur la planche pour cette année 2017-2018...

Anne-Elisabeth Nève



1. Voir *Pastoralia* d'octobre 2017, page 10.

Une église catholique confiée à la communauté orthodoxe

Une première en Brabant wallon ! Grâce aux bonnes relations établies entre les représentants du Patriarcat Œcuménique de Constantinople et les évêques belges, c'est avec joie que Mgr Hudsyn, évêque auxiliaire pour le Brabant wallon, a effectué des recherches afin de trouver un lieu de célébration à confier à nos frères orthodoxes.

C'est chose faite depuis le 18 août 2017, date de la signature du bail emphytéotique entre les deux archevêchés, l'orthodoxe-grec (Constantinople) et le catholique (Malines-Bruxelles), concernant la chapelle Notre-Dame de l'Immaculée Conception, dite du « Gros Tienne », dans un quartier d'Ohain, à la limite des communes de La Hulpe et de Rixensart.

Cette chapelle a une histoire peu banale, puisqu'il s'agit d'un pavillon présent à l'Expo 58 (l'exposition universelle qui a eu lieu au Heysel, à Bruxelles, durant six mois, en 1958) récupéré et installé à cet endroit par des paroissiens de Saint-Etienne à Ohain : leur souhait était de disposer d'un lieu de célébration proche du quartier où habitaient de nombreuses familles avec enfants. Une soixantaine d'années plus tard, la situation locale a changé et l'ouverture à une communauté chrétienne sœur est vue comme une heureuse occasion de faire revivre ce lieu.

Tous les prêtres, et ils sont nombreux, qui y ont célébré et contribué, chacun avec leur personnalité, ont toujours trouvé dans l'assemblée priante et chantante, une vraie communion portée par une foi profonde et communicative, nous raconte un paroissien. Bon nombre nous ont dit: Ici, il se passe quelque chose!

Dans son communiqué à la communauté locale, Mgr Hudsyn s'est réjoui de cet accord: *L'Église catholique de Belgique entretient des relations très fraternelles avec l'Église orthodoxe grecque en Belgique. Avec le responsable de cette Église à Bruxelles, le Métropolite Athénagoras, plusieurs*

évêques belges, dont moi-même, avons pu nous rendre il y a peu à Constantinople où nous étions les invités du patriarche Bartholomée.¹ Merci à tous ceux qui ont permis cet accord de belle portée œcuménique. Chers frères et sœurs, je vous invite à prier pour ces frères et ces sœurs dans la foi: que l'Esprit-Saint les guide et rende féconde leur présence sur ce coin de terre brabançonne.

Père Evangelos Psallas, vous qui en êtes le recteur, pourquoi cette paroisse en Brabant wallon?

La paroisse répond à la nécessité pour les orthodoxes éparpillés dans le Brabant wallon de disposer d'un lieu de culte dans leur région: cette chapelle devient une oasis pour eux! L'accord trouvé par nos deux Églises est, en outre, un signe concret de leur excellente collaboration depuis des années, dont l'Église orthodoxe se réjouit. Le pèlerinage à Constantinople (voir ci-dessus) est un autre signe, concret, de nos bonnes relations.

Pouvez-vous nous dire un mot des saints patrons de la paroisse?

Ce sont deux saints très différents: sainte Irène est une *mégalo-martyre*, ou grande martyre, du IV^{ème} siècle, fêtée le 5 mai. Tandis que saint Païssios, dit l'Athonite, c'est-à-dire habitant du Mont Athos, fêté le 12 juillet, est un saint contemporain, décédé en 1994: c'est une figure incontestable et incontestée du monachisme, très appréciée au-delà des frontières grecques.



Divine Liturgie à la chapelle dite du Gros Tienne

Le 30 septembre 2017, ont eu lieu la bénédiction et la liturgie pontificale, sous la présidence de Son Éminence le Métropolite Athénagoras de Belgique. Mgr Jean-Luc Hudsyn était présent, en signe de bienvenue et de communion fraternelle, ainsi que des fidèles, tant catholiques qu'orthodoxes.

La divine liturgie y est célébrée chaque dimanche de l'année, depuis le 1^{er} octobre, de 9h30 à 11h30. Toute personne de bonne volonté est la bienvenue!

Anne-Elisabeth Nève

1. Cf. *Pastoralia* de janvier 2016, p. 4.

Une nouvelle naissance pour Sainte-Gertrude

Si Saint-Josse a récemment découvert qu'une rupture de canalisation pouvait provoquer de sérieux dégâts, Sainte-Gertrude le savait déjà depuis 24 ans. En 1993, elle avait en effet mis en danger la stabilité de l'église qui lui était consacrée à Etterbeek. En quelques jours seulement, la décision de la démolir dut être prise par les autorités communales¹. Fin de l'histoire? Non! Depuis plus de 20 ans, des paroissiens ont cru que sa reconstruction était possible et souhaitable. Un projet que Mgr Kockerols a soutenu dès le départ.



Sainte-Gertrude, intérieur

Depuis 1993, la communauté de Sainte-Gertrude 'rêve à son église'. En 2004, un paroissien fit don – entre les mains du cardinal Godfried Danneels – d'une somme qui permettra de couvrir près de 25% du budget de la reconstruction. Des rencontres en paroisse et en Unité pastorale se sont ensuite déroulées pour définir le projet, des visites de plusieurs lieux de culte ont eu lieu afin de concevoir une église mieux adaptée aux besoins actuels. Une matinée de réflexion à Rhode-Saint-Genèse a permis d'affiner le projet: une église pour une communauté unie, qui aime se rencontrer, multiculturelle, priante, intégrée dans l'Unité pastorale d'Etterbeek; une église pour accueillir tous les âges, les handicaps, les familles avec les jeunes. Et encore d'autres propriétés que nous avons trouvées essentielles.

MISE EN OEUVRE

Un groupe de travail regroupant quelques paroissiens actifs, réunis autour de leur curé Ferro B. Amilcar, mxy, ainsi que plusieurs membres de la Fabrique d'Église, maître d'ouvrage, de l'Archevêché et de l'asbl les Œuvres Paroissiales d'Etterbeek, s'est ensuite mis au travail pour décliner cette vision en programme à présenter aux candidats architectes. Un bâtiment conçu en lien étroit avec l'espace public, [...] symbole d'ouverture. [...] Destiné au culte catholique mais pouvant accueillir des activités culturelles (concerts, conférences), [...] adapté aux confort et aux technologies actuelles, durables et respectueuses de l'environnement. Après avoir rassemblé les fonds nécessaires et surmonté les obstacles administratifs, juridiques, urbanistiques, un pas fut franchi en 2016. Un jury, présidé par le Bouwmeester Maître Architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, a retenu un projet parmi tous ceux qu'un panel d'architectes internationaux lui avait soumis. Celui-ci a été présenté à la presse, aux riverains et aux paroissiens

le 29 septembre dernier. Les photos et esquisses sont visibles sur le site du vicariat de Bruxelles².

IMAGINEZ

Quelques aspects du projet méritent d'être soulignés. L'oratoire d'abord, situé au pied du campanile, qui permettra aux passants de se recueillir; le remploi de certaines parties des vitraux de l'ancienne église; la place laissée à la statue historique de sainte Gertrude; le souci d'une architecture qui invite à entrer. Mais également le dévouement de toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'avancement de ce projet. Le solde de l'espace qu'occupait l'ancienne église et qui ne servira pas à la nouvelle sera mis à la disposition de la commune pour qu'elle en fasse une place agréable et qui mette la nouvelle église en valeur. Reste à obtenir le permis d'urbanisme et à réaliser les travaux.

Si tout se déroule comme prévu, entre Noël 2020 et Pâques 2021, la nouvelle église rejoindra les lieux de cultes de l'Unité pastorale d'Etterbeek.

Thierry Claessens

Adjoint de l'évêque auxiliaire pour le Temporel

Baudouin Boone

Président de la Fabrique d'église



Sainte-Gertrude, extérieur

1. Des vidéos d'époque sont disponibles sur Youtube.

2. www.catho-bruxelles.be/sainte-gertrude

Unité pastorale et Commune : exemples de collaboration réussie !

Insérées dans notre territoire, nos Unités pastorales et paroisses sont constamment en lien avec les autorités communales et ont à chercher toute occasion de «sortir» à la rencontre de leurs concitoyens. Épinglons trois partenariats, très différents, mis en œuvre par Wavre, Braine-l'Alleud et Rixensart, en formant le souhait que cela donne des idées à d'autres !



© Vicariat Bw

WAVRE : LE PRINTEMPS DES LIBERTÉS

C'est le nom qu'a donné la ville de Wavre à cet ensemble d'animations et d'activités qu'elle proposa pour la première fois au printemps 2015.

Chaque association, chaque groupe de la Commune fut invité à participer en illustrant sa façon de concevoir

le concept de liberté ou sa façon d'y réfléchir. Les autorités communales s'engageaient à assurer la communication et à donner leur soutien pour toutes les questions d'infrastructure.

La (relativement) nouvelle Unité pastorale de Wavre organisa un **débat** autour de la liberté de culte, qui vit se rencontrer des responsables des différents courants philosophiques. Avec un succès certain et même... la joie de constater une harmonie autour des valeurs communes au *Vivre-Ensemble*.

De quoi répondre favorablement et largement à l'invitation de la Ville pour la deuxième édition du Printemps des Libertés. C'est avec trois animations que nous avons collaboré au projet.

RIXENSART EN FÊTE

© Vicariat Bw



Cette initiative de la Commune vise à offrir aux associations présentes sur son territoire l'occasion de se présenter, lors d'un dimanche de septembre. Les six paroisses (en deux Unités pastorales) et le

monastère des Bénédictines s'associent pour réaliser un stand dynamique où «accueil» est le maître-mot.

C'est une visibilité indispensable des paroisses, pour tous et notamment pour les nouveaux venus dans la Commune. En discutant avec les visiteurs, on constate en effet un réel besoin de se rapprocher du Seigneur, venant en particulier des enfants et des adolescents.

Cette grande fête nous donne l'occasion de témoigner de la joie que procure, dans nos cœurs et nos vies, cette relation qui nous lie à Notre Seigneur.

*Les paroissiens ne sont pas
des personnes à part;
quand le village sort sur la place,
ils sont là, eux aussi !*

Le groupe «jeunes» de l'Unité a organisé, en collaboration avec la Maison des Jeunes, et à la plus grande satisfaction des deux parties, un **concert** du groupe Stiff, avec un de nos jeunes en «vedette américaine» !

La vraie liberté peut effrayer: une **exposition itinérante** a été proposée dans les églises de l'Unité, nous confrontant à nos peurs et invitant à les dépasser.

Nous avons repris aussi ce qui fut notre première intuition: essayer de battre en brèche cette idée répandue que la foi se vit au détriment de la liberté humaine. Nous avions envie d'inviter à réfléchir à la profonde liberté du croyant. Le frère Dominique Collin, de l'ordre des dominicains, a accepté de le faire avec nous lors d'une **conférence** donnée à l'hôtel de ville.

L'espoir de la Ville d'unir ses citoyens autour de valeurs communes et vitales nous amène à ouvrir les portes de «notre chapelle», comme l'ont fait nos jeunes en organisant leur concert. Frère Dominique Collin nous a fait percevoir à quel point cette ouverture est inhérente à la liberté au creux de notre foi et à quel point cette foi nous fait vivre.

Agnès Lambeau

BICENTENAIRE DE LA BATAILLE DE WATERLOO : BRAINE-L'ALLEUD

© Vicariat Bw



En 2015, lors des commémorations organisées par la Commune, l'Unité pastorale a reconstitué un hôpital de campagne dans l'église, tel qu'il avait été installé dès le lendemain de

la célèbre bataille. Les soldats blessés sont installés sur de la paille autour de l'autel; le curé, des religieuses et des villageois tentent de les reconforter, le médecin soigne comme il peut, des enfants distribuent eau et châtaignes.

PERSONALIA

NOMINATIONS

DIOCÈSE

L'abbé Olivier BONNEWIJN, prêtre de la Cté de l'Emmanuel, est nommé chanoine honoraire. Il reste en outre professeur à l'Institut d'Études Théologiques à Bruxelles (IÉT).

M. Geert DE KERPEL est nommé délégué épiscopal pour la Communication et membre du Conseil épiscopal.

L'abbé Luc TERLINDEN est nommé en outre président du Séminaire diocésain; membre du Conseil épiscopal et membre du Chapitre de St-Rombaut.

BRABANT FLAMAND

Mme Hilde CLAES est nommée en outre animatrice pastorale à Linter, Onze-Lieve-Vrouw van het Heilig Hart, Drieslinter; à Linter, St-Foillanus, Neerlinter; à Linter, St-Kwinten, Wommersom; à Linter, St-Maurits, Neerhespen; à Linter, St-Pancratius, Melkwezer; à Linter, St-Pieter, Orsmaal et à Linter, St-Sulpitius, Overhespen.

Mme Désirée DEN BRABER est nommée animatrice pastorale de la clinique psychiatrique universitaire 'St-Kamillus' à Bierbeek.

Mme Odette DELVAUX est nommée animatrice pastorale dans la fédération de Hoeilaart. Elle reste en outre coordinatrice de la fédération de Hoeilaart.

L'abbé Rafael DE SMEDT est nommé en outre administrateur paroissial à Linter, Onze-Lieve-Vrouw van het Heilig Hart, Drieslinter; à Linter, St-Foillanus, Neerlinter; à Linter, St-Kwinten, Wommersom; à Linter, St-Maurits, Neerhespen; à Linter, St-Pancratius, Melkwezer; à Linter, St-Pieter, Orsmaal et à Linter, St-Sulpitius, Overhespen.

Mme Dagmar FRENSEN est nommée animatrice pastorale dans la clinique régionale du Sacré-Cœur à Leuven.

Mme Liesbeth GORIS est nommée animatrice pastorale à Hoegaarden, St-Ermelindis, Meldert; à Hoegaarden, St-Gorgonius; à Hoegaarden, St-Jan Evangelist, Hoksem et à Hoegaarden, St-Niklaas, Outgaarden.

Le père Jean-Paul GUILLIAMS O.Praem. est nommé curé de la zone pastorale Samuël – Wemmel et curé à Asse, St-Jan Baptist, Relegem. Il reste en outre curé à Wemmel, St-Servatius; à Wemmel, St-Engelbertus et à Merchtem, St-Jan Baptist, Ossel.

Mme Inge HAUCHECORNE est nommée animatrice pastorale dans la zone pastorale St-Amunds – Bornem.

L'abbé Théogène HAVUGIMANA, prêtre du diocèse Nyundo (Rwanda), est nommé prêtre auxiliaire à Haacht, St-Adrianus; à Haacht, St-Hubertus, Wakkerzeel; à Haacht, St-Jan Baptist, Tildonk; à Haacht, St-Lucia, Wespelaar; à Haacht, St-Remigius; à Haacht, Onze-Lieve-Vrouw van Gedurige Bijstand, Haacht-Station.

L'abbé François LAGASSE de LOCHT est nommé administrateur paroissial à Wezembeek-Oppem, St-Jozef, Oppem.

M. Oscar KINNAER, diacre permanent, est nommé en outre diacre auxiliaire à Linter, Onze-Lieve-Vrouw van het Heilig Hart, Drieslinter; à Linter, St-Foillanus, Neerlinter; à Linter, St-Kwinten, Wommersom; à Linter, St-Maurits, Neerhespen; à Linter, St-Pancratius, Melkwezer; à Linter, St-Pieter, Orsmaal et à Linter, St-Sulpitius, Overhespen.

Mme Francine MASSIN est nommée animatrice pastorale à Landen, Heilig Kruis, Neerwinden; à Landen, Heilige Maria Magdalena, Neerlanden; à Landen, Kristus-Koning, Wange; à Landen, St-Aldegondis, Ezemaal; à Landen, St-Amandus, Wezeren; à Landen, St-Gertrudis; à Landen, St-Jan de Doper, Walsbets; à Landen, St-Lambertus, Walshoutem; à Landen, St-Martinus, Eliksem; à Landen, St-Norbertus; à Landen, St-Pancratius, Waasmont; à Landen, St-Pieters-Banden, Attenhoven; à Landen, St-Trudo, Laar; à Landen, St-Wivina, Overwinden; à Linter, Onze-Lieve-Vrouw van het Heilig Hart, Drieslinter; à Linter, St-Foillanus, Neerlinter; à Linter, St-Kwinten, Wommersom; à Linter, St-Maurits, Neerhespen; à Linter, St-Pancratius, Melkwezer; à Linter, St-Pieter, Orsmaal; à Linter, St-Sulpitius, Overhespen.

Le père NGUYEN-VAN O. Praem. est nommé en outre aumônier du «Woon- en Zorgcentrum Henri Van der Stokken» à Pepingen.

Le père James PANTHALANICKEL MSFS (Missionaries of St Francis of Sales), est nommé prêtre auxiliaire dans la zone pastorale Samuël – Wemmel.

Mme Marleen PEETERS est nommée animatrice pastorale dans le «Woon- en Zorgcentrum Heilig Hart» à Grimbergen.

M. Jonas SANEN est nommé «stafmedewerker IJD».

M. Bart VLEESCHOUWERS, diacre permanent, est nommé diacre auxiliaire (mi-temps) dans l'équipe des animateurs pastoraux du décanat Herent.

BRABANT WALLON

L'abbé Bernard BRACKE est nommé vicaire pour les paroisses de Nivelles-Centre: Ste-Gertrude, St-Sépulchre et St-Paul, Sts-Nicolas-et-Jean l'Évangéliste.

Mme Brigitte CANTINEAU, animatrice pastorale, est nommée membre du service de la Liturgie.

Mme Stéphanie DE CALLATAÏ, animatrice pastorale, est nommée membre du Service «Couples et Familles».

Mme Isabelle DRUART, animatrice pastorale, est nommée membre de l'équipe du Service de la Pastorale des Jeunes.

Mme Marielle GREINDL, animatrice pastorale, est nommée membre du service des pastorales de la Santé (Bw) et responsable de la zone Ouest pour les visiteurs de malades.

L'abbé Adelin MWANANGANI MAWETE, prêtre du diocèse de Idiofa (RDC), est nommé membre de l'équipe des prêtres des paroisses de Nivelles-Centre: Ste-Gertrude; Sts-Nicolas-et-Jean l'Évangéliste; St-Sépulchre et St-Paul.

L'abbé André TKACZ est nommé administrateur paroissial à Nivelles, St-François d'Assise, Bornival et à Nivelles, St-Michel, Monstreux.

M. Pierre-Paul VAN PARIJS, diacre permanent, est nommé en outre coordinateur de gestion du Centre Pastoral et membre de l'équipe du Service Spiritualité.

ERRATUM

L'abbé Guy PATERNOSTRE est nommé membre de l'équipe des prêtres de l'UP de Jodoigne et desservant à Jodoigne, St-Laurent, Dongelberg. Il reste en outre doyen du doyenné d'Orp et du doyenné de Jodoigne. Mais il n'est plus doyen principal desservant à Jodoigne, N.-D. du Marché ni resp. du Service de la pastorale des Couples et Familles.

BRUXELLES

Sr Angela BARDARO, religieuse de la Congrégation S. Angeliche di S. Paolo, est nommée coresponsable de la pastorale francophone dans l'UP «Anderlecht», doyenné de Bruxelles-Ouest.

Le père Christian BUFFONI OFM, est nommé coresponsable de la pastorale francophone dans l'UP «Notre-Dame de Val Duchesse», doyenné de Bruxelles-Sud.

L'abbé Jehison HERRERA RIOS, est nommé coresponsable dans l'UP «Anderlecht», doyenné de Bruxelles-Ouest. Il reste en outre collaborateur du service de la Pastorale des Jeunes du vicariat de Bruxelles.

Le père Benjamin KABONGO NGELEKA OFM, est nommé responsable de la pastorale francophone dans l'UP «Notre-Dame de Val Duchesse», doyenné de Bruxelles-Sud et curé canonique à Auderghem, St-Julien; à Auderghem, Notre-Dame de Blankedelle et à Auderghem, Ste-Anne. Il reste en outre curé canonique à Woluwe-St-Pierre, Notre-Dame des Grâces, Chant d'Oiseau; à Woluwe-St-Pierre, St-Pierre et à Woluwe-St-Lambert, Ste Famille.

Mme Colette KANTARAMA, animatrice pastorale, est nommée coresponsable dans l'UP «Anderlecht», doyenné de Bruxelles-Ouest.

L'abbé Antonin le MAIRE est nommé coresponsable de la pastorale francophone dans l'UP «Anderlecht», doyenné de Bruxelles-Ouest.

L'abbé Anicet Placide NGBOYO MOPALE, prêtre du diocèse de Lisala (RDC), est nommé coresponsable de la pastorale francophone dans l'UP «Anderlecht», doyenné de Bruxelles-Ouest.

Le père Patryk Dawid OSADNIK OMI est nommé coresponsable pour la pastorale polonaise à Bruxelles.

M. Jean SPRONCK, diacre permanent, est nommé coresponsable de la pastorale francophone dans l'UP «Notre-Dame de Val Duchesse». Il reste en outre accompagnateur pour le Centre de Préparation au mariage.

L'abbé Christian TRICOT est nommé en outre curé à Uccle, St-Job, Carloo.

FORMATION

Le père Walter CEYSSSENS SJ est nommé directeur spirituel du «Diocesaan Seminarie Johannes XXIII» à Leuven.

Mme Sarah-Immanuel PROVÉ est nommée en outre membre de l'équipe de la formation au «Diocesaan Seminarie Johannes XXIII» à Leuven.

DÉMISSIONS

Le cardinal De Kesel a accepté la démission des personnes suivantes:

BRABANT FLAMAND

Mme Eva BUELENS comme animatrice pastorale des cliniques universitaires à Leuven.

Mme Maria COKELAERE comme animatrice pastorale des cliniques universitaires à Leuven.

Mme Ann GESSLER comme animatrice pastorale des cliniques universitaires à Leuven.

M. Danny DIERCKX comme animateur pastoral des cliniques universitaires à Leuven.

Mme Annelies HEYLEN comme animatrice pastorale dans le 'Woon- en Zorgcentrum Onze-Lieve-Vrouw, Ster der Zee' à Scherpenheuvel et dans le 'Woon- en Zorgcentrum St-Augustinus' à Diest.

Mme Elisabeth KRUYFHOOFT comme animatrice pastorale des cliniques universitaires à Leuven.

L'abbé Ivan LAMMENS comme curé de la fédération Linter; comme administrateur paroissial à Linter, Onze-Lieve-Vrouw van het Heilig Hart, Drieslinter; à Linter, St-Foillanus, Neerlinter; à Linter, St-Kwinten, Wommersom; à Linter, St-Maurits, Neerhespen; à Linter, St-Pancratius, Melkwezer; à Linter, St-Pieter, Orsmaal et à Linter, St-Sulpitius, Overhespen.

Le père Lucas LISSNIJDER O.Praem. comme aumônier des cliniques universitaires à Leuven.

L'abbé Philippe MERTENS comme prêtre auxiliaire à Bornem, Onze-Lieve-Vrouw aan de Schelde; à St-Amands, Heilige Amandus; à Willebroek, St-Niklaas et dans la zone pastorale Puurs, St-Pieter.

L'abbé Guido MOEYS comme membre de l'équipe vicariale pour la pastorale territoriale et comme coordinateur de l'équipe pour la formation des zones pastorales du vicariat. Il garde toutes ses autres fonctions.

Le père Tommy SCHOLTES SJ comme administrateur paroissial à Wezembeek-Oppem, St-Jozef, Oppem.

Mme Katelijne STUYCK comme animatrice pastorale des cliniques universitaires à Leuven.

Mme Eveline VANDERHEIJDEN comme animatrice pastorale des cliniques universitaires à Leuven.

M. Filip VERMEIRE comme animateur paroissial des cliniques universitaires à Leuven.

BRUXELLES

Sr Barbara BIANCONI, sr de la Frat. Monastique de Jérusalem, comme coresponsable du service de la Pastorale de la Santé (Visiteurs de malades).

L'abbé Paul CHAVANAT comme vicaire à Bruxelles, Ste-Catherine et comme vicaire à Uccle, St-Joseph.

Mme Bénédicte MALFAIT, animatrice pastorale, comme coresponsable de la Pastorale de la Santé, département équipe des visiteurs de malades. Elle reste coresponsable de la Pastorale des Jeunes du vicariat de Bruxelles.

L'abbé Jean-Luc MAROY, comme coresponsable pour la pastorale francophone dans l'UP de Jette. Il reste membre de l'équipe diocésaine de formation au diaconat permanent.

Le père Stanislaw MOSTEK SAC comme coresponsable de la pastorale francophone dans l'UP «Meiser».

Le père Roberto NOVELLI, prêtre de la Frat. Monastique de Jérusalem, comme coresponsable de la pastorale francophone dans l'UP de St-Gilles.

L'abbé Giancarlo QUADRI, prêtre du diocèse de Milan (Italie) comme responsable de la pastorale italophone à Bruxelles.

L'abbé Michel RONGVAUX comme responsable de la pastorale francophone dans l'UP «Auderghem», doyenné de Bruxelles-Sud; comme curé à Auderghem, St-Julien; à Auderghem, Notre-Dame de Blankedelle et à Auderghem, Ste-Anne.

Mme Diane SOMBORN (épouse Ryan) comme membre de l'équipe d'aumônerie aux Cliniques Universitaires St-Luc à Woluwe-St-Lambert.

ENSEIGNEMENT

Mme Jocelyne MATHY comme coresponsable de l'animation pastorale scolaire (enseignement fondamental francophone).

FORMATION

Le père Marc VANHOUTTE SDB comme directeur spirituel du «Diocesaan Seminarie Johannes XXIII» à Leuven.

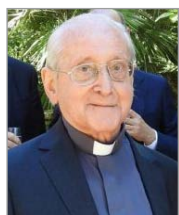
DÉCÈS

Avec reconnaissance, nous nous souvenons dans nos prières des personnes suivantes:



L'abbé Éric Hage, né le 16/12/1930 à Etterbeek, ordonné prêtre le 23/9/1956 est décédé à Ottignies le 7/9/2017. Il fut d'abord enseignant au Petit Séminaire de Basse-Wavre, puis en 1957,

il fut nommé vicaire à Braine-le-Château, St-Rémy et en 1961, à Tubize, Ste-Gertrude. En 1965, il devint curé à Tubize, St-Jean-Baptiste, et en 1977, également à Oisquercq, St-Martin. De 1984 jusqu'à sa pension en 1998, il a été doyen de Braine-l'Alleud et curé à la paroisse St-Etienne. Retraité, il fut aumônier à la clinique St-Pierre à Ottignies jusqu'en 2013. De 2000 à 2007, il fut en même temps responsable des visiteurs des prêtres aînés du Bw. Éric Hage était toujours attentif aux petits, aux pauvres, aux malades. Il fit beaucoup pour les prêtres aînés qu'il visitait et il fut aussi un excellent maître de stage pour les séminaristes. Sa devise indiquait Jésus Christ: «Je suis toujours le fil rouge».



Monseigneur Paul Canart, né le 25/10/1927 à Cuesmes, ordonné le 1/4/1951 est décédé le 14/9/2017 à Rome. Après son ordination, Paul poursuivit ses études à l'Université

Catholique de Louvain et devint professeur en 1953, brièvement à l'institut St-Boniface à Ixelles, puis au collège St-Pierre à Jette de 1953 à 1957. Il fut alors envoyé à Rome où, attaché à la Bibliothèque Vaticane, il en devint vice-préfet. En 1999 le titre de 'protonotaire apostolique' lui fut attribué, avec l'appellatif 'monseigneur'.

L'abbé Marcel Watté, né le 6/2/1926 à Anderlecht, ordonné prêtre le 16/4/1950 est décédé à Schilde le 27/9/2017. Après son ordination il devint professeur au Collège St-Pierre

à Jette, puis aux Écoles Techniques à Malines de 1952 à 1956. Il fut alors, en 1957, nommé directeur diocésain de «Caritas Catholica», et le resta jusqu'en 1969. De 1962 à 1973, il fut secrétaire de l'Archevêché de Malines-Bruxelles, responsable du service social, il lui fut attribué le titre de chanoine.

ANNONCES

FORMATIONS

■ Bw

Ma. 7 nov. (9h-16h30) Journée de formation pour les prêtres, diacres et animateurs pastoraux «Accueillir ceux qui frappent à la porte de l'Église».

Lieu: Centre pastoral, Chée de Bruxelles 67 1300 Wavre

■ Institut d'Études Théologiques (IÉT)

Les je. jusqu'au 18 janv. (20h30-21h30) Cours du soir «Quand te verrai-je face à face?» Les fins dernières. Avec *B. de Baenst*, Cté Emm.

Lieu: Bd St-Michel, 24 - 1040 Bruxelles

Infos: 02/739.34.51 - www.iet.be - info@iet.be

■ Centre d'Études Pastorales (CEP)

Sa. 2 - di. 3 déc. (9h30-16h) «Questions d'éthique de la vie... et travail pastoral» par *P. Cochinaux*.

Lieu: Monastère N.-D., rue du Monstère 1 - 5644 Ermeton-sur-Biert

Infos: info@cep-formation.be - www.cep-formation.be

CONFÉRENCE

■ Jesuit Refugee Service Belgium



Ma. 14 nov. (19h30)

«L'empreinte de la migration» Conférence-débat animée par *Paul Germain* (TV5Monde) avec le Centre Avec et les Associations du Collège Saint-Michel.

Lieu: Théâtre St-Michel - Rue Père E. Devroye 2 1040 Etterbeek

Infos: www.jrsbelgium.org

PASTORALES

CATÉCHÈSE

■ Récollecion pour les catéchistes

Sa. 18 nov. Journée autour de l'écoute avec des mises en situation, des échanges, un temps de prière et un moment festif. Activités pour les enfants.

Lieu: Grez-Doiceau

Infos et inscr.: catechese@bwccatho.be - 010/235 261

COUPLES ET FAMILLES

■ CPMI

Sa. 4 nov. (9h-17h) «Faire Signe et Être Signe» Défis, questionnements, ressources pour l'accompagnement dans la pastorale du mariage. Avec *B. Lobet* et *A. Buekens*. Suivi d'une célébration eucharistique.

Lieu: Maison N.-D. du Chant d'Oiseau Av. des Franciscains 3A- 1150 Bruxelles

Infos: www.cpm-be.eu

cpm@catho-bruxelles.be - 0498/73 53 33

JEUNES

■ Nightfever

Je. 9 nov. (20h) Soirée de contemplation, adoration, rencontre, chants...

Lieu: Église Ste-Croix - pl. Flagey - 1050 Bxl

Infos: www.nightfeverbxl.be ou page facebook

■ Concert

Ve. 10 nov. Concert Hopen à Waterloo.

Infos: Pastorale des jeunes - jeunes@bwccatho.be 010/235.270

■ Prière de Taizé

Sa. 11 nov. (16h) atelier - conférence sur le thème de l'écologie et l'Église. (17H45) prière bilingue et chants dans toutes les langues. Pour tout âge. Accueil avec du thé sur le parvis.

Lieu: Église protestante de Bruxelles-Musée - Place du Musée, 2 - 1000 Bruxelles

Infos: www.jeunescathos-bxl.org

jeunes@catho-bruxelles.be - 02 / 533.29.27

■ Rencontre européenne de Taizé

27 décembre - 1^{er} janvier Vivre l'esprit de Taizé à Bâle. Pour les 16 - 35 ans, départ groupé en car de L-I-N.

Infos et inscr. avant le 2/12: www.jeunescathos.org taize@jeunescathos.org - 02/533.29.27

■ EVEN

Les lundis (20h30-22h15) à l'IÉT.

Voir article p. 21

LITURGIE

■ Matinées chantantes

> **Sa. 18 nov.** (9h-16h)

«Le chant, ça crée!» Avec présentation du CD «Psaumes de l'année B» et les recueils «Chantons en Église» (éd. Bayard).

Lieu: Crypte de la Basilique de Koekelberg 1083 Koekelberg

> **Sa. 2 déc.** (15h)

«Bonne nouvelle qui interpelle». Au fil de l'Évangile de Marc avec *J. Radermakers*, sj, *C. Ysaye*, récitante, *A. Wouters*, peintre, *GPS Trio*.

Lieu: Église St-Antoine de Padoue - 1040 Etterbeek

Infos: 0486/990.142

SANTÉ

■ Bxl – Equipes de visiteurs

Sa. 18, 25 nov., 9, 16 déc. (9h30-16h30)

«Formation à l'écoute».

Lieu: Centre pastoral, rue de la Linière 14
1060 Bruxelles

Infos: 02/533.29.55

formations.visiteurs@catho-bruxelles.be

SERVICE SOLIDARITÉ

■ Envoyés pour servir

Ve. 17 nov. (18h - 22h)
rencontre bilingue fr/nl. Pour ceux qui ont un engagement de lutte contre les pauvretés dans la cité. Moment de prière, exposé suivi d'un débat, temps de convivialité.
Lieu: ACV-CSC Bruxelles, rue d'Aumale, 11-13
1070 Anderlecht

Infos et inscr.: solidarite@vicariat-bruxelles.be

■ La relation interpersonnelle dans la relation d'aide

Inscription jusqu'au 15 nov.

Infos: solidarite@vicariat-bruxelles.be

TEMPOREL

■ Bw - Session de formation

Lu. 27 nov. (16h) à Braine-l'Alleud ou
2 déc. (9h30) à Beauvechain

Infos: ilse.smetts@diomb.be

UNITÉ PASTORALE

Di. 26 nov. Lancement de l'UP de Chamont-Gistoux

Infos: 010/235.231- gudrunderu@hotmail.com

RDV PRIÈRE - RETRAITES

■ Festival d'Adoration Venite Adoremus

16-26 nov. Adoration eucharistique non stop.

Infos: Veniteadoremus.be



JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON 18-28 NOV.

> **Sa. 25 nov.** (10-12h) «Détenue? Et la famille?» Conf. de Jan De Cock (Asbl Within-Without-Walls Vzw) sur les expériences du monde carcéral, organisée par l'aumônerie cath. des prisons.

> Lancement de «L'Action Étoiles» pour permettre aux détenus d'acheter un cadeau de Noël pour leurs enfants.

Lieu: Collège St-Michel, salle verte, rue Père E. Devroey 12 -1040 Bxl

Infos: conferenceprison25nov@gmail.com

■ Basilique



«Une année dans le cœur de Jésus»

> **1^{er} ven. du mois** (9h)

Messe (19h) Confessions (20h) soirée Miséricorde

Infos: 0476/70.90.12

> **Jusqu'au 20 nov.** (10h-16h)

Exposition d'Ute Resch «Soufflant sur le sable et l'eau, sur la pierre et moi - la parole si puissante.»

Lieu: Basilique de Koekelberg - 1083 Bruxelles

Infos: www.basilicakoekelberg.be

■ Maranatha

Lu. 6 - sa. 11 nov. «Prier avec l'Évangile selon saint Matthieu (2)» Semaine de prière avec le père M. Leroy.

Lieu: Maison de Prière, rue des Fawes 64, 4141 Banneux

Infos: 0473/92.81.24. - www.maranatha.be

bruxelles@maranatha.be

■ Groupe de prière «Siloé»

Les Me. jusqu'au 22 nov. (20h-22h15)

Louange, enseignement, témoignage, Eucharistie.

Lieu: Église St-Marc, av. de Fré 74 - 1180 Uccle

Infos: 02/345.50.36 - annemarie.frix@skynet.be

■ Cté du Chemin Neuf

Tous les mardis (20h30) Louange, intercession, écoute de la Parole, temps fraternel.

Lieu: Bd Saint Michel 24 - 1040 Bruxelles

Infos: 0491/37.94.52

info@chemin-neuf.be - www.chemin-neuf.be

■ N.-D. de la Justice

> **Ma. 7 nov.** (9h-15h) «Parole-s en route»: journée oasis et chemin de prière - Laudato Si.

> **Je. 9 - di. 12 nov.** «Tous appelés à porter du fruit!» Se laisser évangéliser en profondeur. Avec D. et M. de Lovinfosse

Infos: 019/33.04.34

pelerinsdemmaus@gmail.com

> **Di. 19 nov.** (9h15-17h30) «La maison des familles». Quatre dimanches pour fiancés et couples mariés. Avec A. Mattheeuws sj et une équipe.

Lieu: Av. Pré-au-Bois, 9 - 1640 Rhode-St-Genèse

Infos: 02/358.24.60 - info@ndjrhode.be

www.ndjrhode.be

■ Bénédictines de Rixensart

Di. 26 nov. (10h-17h) Marché de Noël.

Lieu: rue du monastère, 82 - 1330 Rixensart

Infos: 02/652.06.01 - www.monastererixensart.be

accueil@monastererixensart.be

ART ET FOI

■ Églises Ouvertes 10 ans

Ve. 10 nov. (20h) spectacle musical et visuel «En chemin...».

Lieu: collégiale de Nivelles

Infos: Églises Ouvertes asbl, Chaussée de Tirlemont 508 A - 1370 Jodoigne

info@eglisesouvertes.be - www.eglisesouvertes.eu

■ Concert-méditation

Sa. 18 nov. (20h) «Des mystères au Mystère, le chemin de Marie» mus. du fr. A. Gouzes, dir.

P. Saussez, avec la participation des Pèlerins danseurs. Au profit de l'asbl 'Les Héliotropes'.

Lieu: Collégiale Ste-Gertrude, Nivelles

Infos et rés.: 010/22.55.43 concert@chant-dessources.be

1^{er} DIMANCHE DE L'AVEC

Di. 3 déc. (15h-17h30)

«Ouvrir à l'Évangile de Marc» Partage d'expérience, outils pour avancer, célébration de la Parole. Avec C. Focant, prof. émérite à l'UCL. Atelier pour les enfants.

Lieu: Église du Finistère, rue Neuve 76
1000 Bruxelles

Infos: 0479/96.84.24

catechese.ddt@catho-bruxelles.be



Pour le **n° de décembre** merci de faire parvenir vos annonces au secrétariat de rédaction **avant le 3 novembre**.
pastoralia.archeveche@catho.kerknet.be

Foyer de Charité à Spa

Le Foyer de Charité à Spa a fêté ses 60 ans d'existence les 30 septembre et 1^{er} octobre, en présence de Mgr Delville, avec les abbés Jean-Marc de Terwangne et Philippe Degand et la responsable Marie-José Janssens. (Photos: © Foyer de Charité Spa)



Vitraux de Kim En Joong

À l'occasion du 60^e anniversaire de l'ordination sacerdotale du cardinal Danneels, deux nouveaux vitraux de l'artiste coréen Kim En Joong ont été inaugurés à la Basilique de Koekelberg, complétant la série « Hommage à la Sainte Trinité ». (Photos: © Hellen Mardaga)



Archidiocèse de Malines-Bruxelles

Wollemarkt, 15 - 2800 Mechelen
Tél. : 015/29.26.11
www.catho.be - archeveche@catho.be

► **Secrétariat de l'archevêque**
015/29.26.14 - secr.mgr.dekesel@diomb.be

► **Vicaire général**
(Ordinariat, liturgie, Sacrements)
015/29.26.28 - etienne.vanbilloen@skynet.be

► **Archives diocésaines**
015/29.84.22 - 015/29.26.54
archiv@diomb.be

► Préparation aux ministères ordonnés

- **Préparation au presbytérat**
Luc Terlinden : 02/648.93.38
Luc.terlinden@gmail.com
- **Préparation au diaconat permanent**
Mgr Jean-Luc Hudsyn
010/235.274
secretariat.mgr.hudsyn@bwccatho.be
- **Centre d'Études Pastorales**: Albert Vinel,
02/354.00.11 - vinel@sjoseph.be

► Institut Diocésain de Formation Théologique - La Pierre d'Angle

Avenue de l'Église Saint Julien, 15
1160 - Auderghem
Directeur : Tanguy Martin
tanguy.martin@hotmail.com - 02 663 06 50
Secrétaire académique : Laurence Mertens
Laurence.mertens@segec.be

► Tribunal Interdiocésain (nullités de mariages)

Rue de l'Évêché 1 à 5000 Namur
greffe.namur@yahoo.fr

► Bibliothèque Diocésaine de Sciences Religieuses

Rue de la Linière, 14
1060 Bruxelles - 02/533.29.99
info@bdsr.be - www.bdsr.be

► **Point de contact abus sexuel**
Koen Jacobs - 015/29.26.36
pointdecontactabus.malinesbruxelles@catho.be

► **Service de presse et porte-parole**
Geert De Kerpel - 0477/30.74.14
geert.dekerpel@bc-diomb.be

Vicariat pour la gestion du temporel

Délégué épiscopal: Patrick du Bois
015/29.26.80 - patrick.dubois@diomb.be
■ **Service du personnel (clercs et laïcs)**
Koen Jacobs
015/29.26.36 - koen.jacobs@diomb.be

■ **Fabriques d'église et AOP**
Geert Cloet
015/29.26.61 - geert.cloet@diomb.be
Laurent Temmerman - 015/29.26.62
laurent.temmerman@diomb.be

Vicariat pour la vie consacrée

Déléguée épiscopale: Sr Marie-Catherine Petiau - 02/533.29.05 - 0479/44.70.50

Vicariat de l'enseignement

Délégué épiscopal: Claude Gillard
Avenue de l'Église Saint-Julien, 15 - 1160 Bxl
02/663.06.50 - claud.gillard@segec.be

■ **Services Diocésains de l'Enseignement Fondamental (SeDEF)**
Directeur diocésain : Alain Dehaene
alain.dehaene@segec.be

■ **Services Diocésains des Enseignements Secondaire et Supérieur (SeDESS)**
Directrice diocésaine : Anne-Françoise Deleixhe
02/663.06.56 - af.deleixhe@segec.be

■ **Service de Gestion Économique et Financière**
Olivier Vlieghe
02/663.06.51 - olivier.vlieghe@segec.be

Vicariat du Brabant wallon

Évêque auxiliaire: Mgr Jean-Luc Hudsyn
010/235.274
secretariat.mgr.hudsyn@bwccatho.be
Adjoint de l'Évêque auxiliaire:
Éric Mattheeuws
010/235.281
e.mattheeuws@bwccatho.be
Rebecca Alsberge
010/235.289
r.alsberge@bwccatho.be

CENTRE PASTORAL

Chaussée de Bruxelles 67 - 1300 Wavre
Tél. : 010/235.260 - fax : 010/242.692
www.bwccatho.be

► **Secrétariat du Vicariat**
Tél. : 010/235.273
secretariat.vicariat@bwccatho.be

ANNONCE ET CATÉCHÈSE

- **Service évangélisation et Alpha**
010/235.283 - evangelisation@bwccatho.be
- **Service du catéchuménat**
010/235.287 - catechumenat@bwccatho.be
- **Service de la catéchèse de l'enfance**
010/235.261 - catechese@bwccatho.be
- **Service de documentation**
010/235.263 - documentation@bwccatho.be
- **Service de la formation permanente**
010/235.272 - c.chevalier@bwccatho.be
- **Service de la vie spirituelle**
010/235.286 - d.piron@bwccatho.be
- **Groupes 'Lire la Bible'**
02/384.94.56 - gudrunderu@hotmail.com

VIVRE À LA SUITE DU CHRIST

- **Pastorale des jeunes**
010/235.270 - jeunes@bwccatho.be
- **Pastorale des couples et des familles**
010/235.268
couples.familles@bwccatho.be
- **Pastorale des aînés**
010/235.289 - r.alsberge@bwccatho.be

PRIER ET CÉLÉBRER

- **Service de la liturgie**
010/235.278 - br.cantineau@gmail.com
- **Chants et musiques liturgiques**
am.sepulchre@hotmail.com

COMMUNICATION

- **Service de communication**
010/235.269 - vosinfos@bwccatho.be

DIACONIE ET SOLIDARITÉ

- **Pastorale de la santé**
 - Aumôneries hospitalières
 - Visiteurs de malades et des personnes en maison de repos
 - Accompagnement pastoral des personnes handicapées
010/235.275 - 010/235.276
lhoest@bwccatho.be
 - **Solidarités - Missio**
010/235.262 - a.dupont@bwccatho.be
 - **Vivre Ensemble Entraide et Fraternité**
0473/31.04.67 - brabant.wallon@entraide.be
 - **Commission Justice & Paix**
02/384.37.19 - deniskialuta@gmail.com
- TEMPOREL**
Laurent Temmerman
010/235.264 - laurent.temmerman@diomb.be

Vicariat de Bruxelles

Évêque auxiliaire: Mgr Jean Kockerols
vicariat.general.bruxelles@catho-bruxelles.be

Adjoint de l'évêque auxiliaire:
Tony Frison
02/533.29.09 - tony.frison@skynet.be

Adjoint de l'évêque auxiliaire pour le temporel:
Thierry Claessens
02/533.29.18 - thierry.claessens@diomb.be

CENTRE PASTORAL

► **Accueil**
Rue de la Linière, 14 - 1060 Bruxelles
Tél. : 02/533.29.11 - fax : 02/533.29.98
www.catho-bruxelles.be
accueil@catho-bruxelles.be

ANNONCE ET CÉLÉBRATION

- Benoît Hauzeur - 02/533.29.11
annonce-celebration@catho-bruxelles.be
- **Département Grandir Dans la Foi**
 - **Catéchèse**
02/533.29.61
catechese.ddt@catho-bruxelles.be
 - **Catéchuménat**
02/533.29.61
genev.cornette@skynet.be
 - **Cathoutils / Documentation**
02/533.29.63
catechese.dc@catho-bruxelles.be
 - **Liturgie et sacrements**
02/533.29.11 - liturgie@catho-bruxelles.be
 - **Matinées chantantes**
02/533.29.28
matchantantes@catho-bruxelles.be
 - **Pastorale des jeunes**
02/533.29.27 - jeunes@catho-bruxelles.be

- **Pastorale des couples et des familles**
02/533.29.44 - pcf@catho-bruxelles.be
cpm@catho-bruxelles.be

PASTORALE DE LA SANTÉ

- **Aumôneries hospitalières**
02/533.29.51 - hospastbru@skynet.be
- **Équipes de visiteurs**
02/533.29.55
equipesdevisiteurs@catho-bruxelles.be

DIACONIE ET SOLIDARITÉ

- **Accompagnement des services locaux**
02/533.29.60 - solidarite@vicariat-bruxelles.be
- **Vivre Ensemble Entraide et Fraternité**
02/533.29.58 - bruxelles@entraide.be
- **Bethléem**
02/533.29.60 - bethleem@diomb.be

COMMUNICATION

- **Service de communication**
02/533.29.06 - commu@catho-bruxelles.be
- AUTRES**
- **Ctès catholiques d'origine étrangère**
02/533.29.11 - coe@catho-bruxelles.be

► **Formation et accompagnement**
02/533.29.11 - formation@catho-bruxelles.be

► **Vie Montante**
02/215.61.56 - lucette.haverals@skynet.be

► **Librairie CDD**
02/533.29.40 - cdd@catho-bruxelles.be
Librairie ouverte :
Lu. ma. je. de 10h à 13h et de 14h à 17h
Me. ve. de 10h à 17h